



RAPPORT FINAL BURKINA FASO

MECANISME DE SUIVI & APPRENTISSAGE TIERCE PARTIE (TPML)
DU FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE POUR L'AFRIQUE

Rapport préparé par Altai Consulting pour le FFU | Avril 2021



Financé par
l'Union européenne



© 2021 Altai Consulting. Tous droits réservés.

Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

Sauf indication contraire, toutes les photos de ce rapport sont créditées à Altai Consulting.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'Altai Consulting et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Avril 2021

AUTEURS

Rédaction : Hugo Ladroue, Altai Consulting, responsable pour le Burkina Faso

Assurance qualité : Estelle Briot, Mathilde Verdeil, Jérémie Toubkiss ; Altai Consulting

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les structures listées en annexe et qui ont contribué à l'organisation de nos missions et à la réflexion ayant abouti à la rédaction de ce rapport.

Photo de couverture : © Estelle Briot, Altai Consulting

TABLE DES MATIERES

1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE.....	4
1.1. Le suivi-apprentissage tierce-partie (TPML) du FFU en région SLC	4
1.2. Méthodologie des missions au Burkina Faso.....	5
2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE MIGRATOIRE	6
2.1. Caractéristiques des migrations, des retours et de la réintégration au Burkina Faso ...	6
2.2. Pertinence des projets étudiés	8
3. PROTECTION, RETOUR ET RÉINTÉGRATION	10
3.1. Protection des migrants en transit – assistance directe	10
3.2. Retours volontaires assistés depuis le Burkina Faso	11
3.3. Analyse des actions de retour et réintégration des migrants burkinabè	12
3.4. Impacts de l’assistance à la réintégration	23
3.5. Suivi-évaluation	27
3.6. Recommandations et bonnes pratiques d’autres pays.....	29
4. GOUVERNANCE DE LA MIGRATION	34
4.1. Développement des politiques et architecture institutionnelle	34
4.2. Gouvernance de la protection, du retour et de la réintégration	35
4.3. Recommandations et bonnes pratiques issues d’autres pays.....	38
5. SENSIBILISATION	40
5.1. Objectifs et approches.....	40
5.2. Conception et ciblage	41
5.3. Mise en œuvre	44
5.4. Participation, satisfaction et feedback des bénéficiaires	45
5.5. Résultats et impacts	46
5.6. Suivi-évaluation	47
5.7. Recommandations et bonnes pratiques d’autres pays.....	47

1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

1.1. LE SUIVI-APPRENTISSAGE TIERCE-PARTIE (TPML) DU FFU EN REGION SLC

Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique ([FFU pour l'Afrique](#)) a pour objectif de promouvoir la stabilité et d'améliorer la gestion des migrations dans trois régions : Sahel et lac Tchad (*Sahel and Lake Chad - SLC*) ; Corne de l'Afrique ; et Afrique du Nord. La région SLC est la plus grande région d'intervention du FFU tant en termes de nombre de pays concernés (treize) que d'engagements financiers et de nombre d'actions (programmes et projets) financés (2.1 milliards EUR).

En juillet 2019, le FFU a établi un mécanisme de suivi-apprentissage tierce-partie (*Third Party Monitoring and Learning - TPML*) pour les actions qu'il finance en région SLC. Ce mécanisme, confié au bureau d'études [Altai Consulting](#), concerne les actions relatives à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine, à la gouvernance des migrations et aux campagnes de sensibilisation, trois thèmes financés dans le cadre de l'objectif stratégique numéro 3 du FFU et qui mobilisent différents partenaires de mise en œuvre (PMO) dans la région.

Les principaux objectifs de TPML sont les suivants :

- Alimenter la réflexion sur la pertinence, les résultats et la pérennisation des actions du FFU
- Contribuer au partage d'expériences entre PMO et entre pays
- Fournir des retours réguliers aux acteurs concernés (Union européenne, FFU et PMO) afin de guider la prise de décision stratégique et programmatique.

Le mécanisme TPML au niveau régional s'est organisé en trois cycles de collecte des données. Le premier cycle s'est déroulé entre juillet et novembre 2019 et s'est limité aux actions financées par le FFU en faveur du retour et de la réintégration des migrants dans huit pays de la région SLC. Le deuxième cycle a été interrompu en mars 2020 après quatre missions-pays en raison de la crise du COVID-19. Le troisième cycle a eu lieu de septembre 2020 à janvier 2021 et a couvert les trois thèmes plus haut!

Tableau 1 et carte 1 : Organisation des missions TPML

Cycle	Thèmes / activités	Quand ?	Où ?
1	✓ Retour & réintégration	Juil.- Nov. 2019	8 pays
2	✓ Retour & réintégration ✓ Gouvernance de la migration ✓ Campagnes de sensibilisation	Janvier – Juin 2020	4 pays
3	✓ Retour & réintégration ✓ Gouvernance de la migration ✓ Campagnes de sensibilisation	Août 2020 – Janvier 2021	12 pays

Ce rapport présente l'analyse de l'ensemble des données collectées par TPML au Burkina Faso (2 cycles).

1.2. METHODOLOGIE DES MISSIONS AU BURKINA FASO

L'analyse s'est concentrée sur cinq projets impliquant sept PMO (détails en annexe 2) :

- **L'Initiative Conjointe (IC) Union européenne (UE) – Organisation internationale pour les migrations (OIM)** qui aide les migrants ouest-africains sur la route de la Méditerranée Centrale à revenir et se réintégrer dans leur pays d'origine, sensibilise les jeunes à la migration, et œuvre au renforcement de la gestion des migrations dans les 13 pays de la région SLC (8,3 millions EUR et top-up régional). Lancée en septembre 2017 au Burkina Faso, l'IC UE-OIM a pris en charge le retour et la réintégration de la quasi-totalité des Burkinabè de retour.
- Le projet régional d'appui à la **protection des migrants les plus vulnérables** en Afrique de l'Ouest (20 millions EUR) qui cible les migrants vulnérables en transit, et est mis en œuvre au Burkina Faso par les consortia de Caritas et de la Croix-Rouge espagnole.
- Deux projets **ARCHIPELAGO** :
 - o L'un œuvre à une meilleure **employabilité des jeunes et des femmes dans la filière mangue** et est mis en œuvre par le Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) et la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEB) (600 000 EUR).
 - o L'autre vise à renforcer **l'Insertion Professionnelle par des Apprentissages de Qualité dans les Entreprises du BTP (RIPAQUE-BTP)** et est mis en œuvre par le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) (600 000 EUR).
- Le projet **Mode Ethique/CABES** lancé en mai 2017, qui vise la création d'emploi dans les secteurs de la mode, du « lifestyle » et de l'aménagement d'intérieur. En 2020, à part l'OIM, ce projet était le seul à avoir commencé la mise en œuvre de ses activités.

Ce rapport se concentre sur les activités de l'OIM au vu du peu d'activités en lien avec les migrations mises en place par le projet Mode Ethique et du démarrage récent des autres projets (2020). Les missions au Burkina Faso se sont déroulées en septembre 2019 et octobre 2020, et ont permis de collecter, trianguler et analyser les données issues des sources suivantes :

- **47 acteurs clefs** (les interlocuteurs ayant été rencontrés à plusieurs reprises ne sont comptabilisés qu'une seule fois) : les responsables et personnels concernés au sein de la Délégation de l'Union européenne, des départements ministériels compétents et des PMO cités plus haut, ainsi que de leurs ONG partenaires et prestataires privés (annexe 3)
- **65 documents** relatifs au contexte et politiques/protocoles migratoires du pays, aux PMO/actions concernés ainsi qu'aux aspects de coordination et de suivi-évaluation (annexe 4)
- **Visites et observations directes** sur le terrain (au cours des deux cycles) : visite de plusieurs lieux de formation et projets individuels et collectifs financés par le FFU, d'une cérémonie de témoignages et de remise de certificats de formation OIM, session de conseil et d'orientation organisée par l'OIM (au cycle 1), session d'élaboration de plans d'affaires (au cycle 3).
- **Deux enquêtes** ayant permis d'interroger :
 - o Un échantillon de **347 migrants de retour** (139 au cycle 1 ; et 208 au cycle 3) dont la majorité avait déjà bénéficié d'une assistance à la réintégration fournie dans le cadre de l'IC UE-OIM (quelques-uns de la part du projet Mode Ethique) ; cette enquête quantitative a été complétée par des discussions qualitatives en petits groupes.
 - o Un échantillon de **206 bénéficiaires** (migrants ou non) **d'activités de sensibilisation** (cycle 3) mises en œuvre par l'OIM et financées par le FFU (enquête quantitative).

Les bénéficiaires ont été identifiés grâce à des listes de contacts fournies par l'OIM et à travers la technique de la boule de neige. Les données provenant de ces entretiens fournissent donc des indications sur la situation et l'expérience des migrants soutenus par le FFU dans le pays, mais ne sauraient être statistiquement représentatives de l'ensemble des bénéficiaires au niveau national (voir détails en annexe 5). Les différents témoignages ont été recueillis sur consentement verbal et conformément aux principes de confidentialité et d'anonymat.

2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE MIGRATOIRE

2.1. CARACTERISTIQUES DES MIGRATIONS, DES RETOURS ET DE LA REINTEGRATION AU BURKINA FASO

Le Burkina Faso est un pays de transit majeur pour les migrants ouest-africains en route vers l'Afrique du Nord et l'Europe, mais l'évolution des routes migratoires a réduit le flux de migrants traversant le pays. Sur le plan historique, la migration a toujours occupé une place centrale au Burkina Faso, puisque le pays représentait une pierre angulaire des routes commerciales et des axes de migration de main-d'œuvre en Afrique de l'Ouest. Il est aujourd'hui un axe majeur d'accès au Niger, et au-delà, à la route de la Méditerranée centrale, privilégiée par les migrants d'Afrique de l'Ouest avant 2017. Cependant, durant la période de mise en œuvre de l'IC, la réorientation des flux migratoires vers l'Espagne et la crise sanitaire ont réduit les flux de migrants de transit passant par le Burkina Faso, en particulier à destination de l'Europe. Ainsi, au début de l'IC, plus des deux tiers des migrants en transit assistés étaient déjà sur le chemin du retour, et les flux migratoires se sont depuis recentrés sur la sous-régionⁱⁱ : ils sont désormais composés en grande partie de Burkinabè, Nigériens et Maliens voyageant dans les pays voisins pour des raisons économiques.

L'émigration burkinabè est traditionnellement orientée vers les pays voisins, et en premier lieu la Côte d'Ivoire. Le Burkina Faso est historiquement une terre d'émigration à l'échelle sous-régionale, beaucoup plus qu'à destination de l'Afrique du Nord et l'Europeⁱⁱⁱ. Depuis les années 1960, le principal pays de destination des migrants burkinabè est la Côte d'Ivoire. D'autres pays comme le Ghana et le Mali attirent les migrants burkinabè, mais dans une moindre mesure^{iv}. Ces migrants sont historiquement d'origine rurale et peu instruits^v. Dans les années 1990, un axe de migration de Burkinabè vers l'Italie a vu le jour à partir de la Côte d'Ivoire^{vi}. Ce nouvel axe est depuis alimenté à partir du Burkina Faso, et plus particulièrement à partir de la province du Boulgou, peuplée majoritairement de l'ethnie Bissa.

La migration vers l'Europe (surtout l'Italie), est un phénomène plus récent et localisé, venant principalement de la région Centre-Est. Les raisons en demeurent mal connues, bien qu'un facteur socio-culturel lié à l'ethnie Bissa semble jouer un rôle important¹. La migration burkinabè vers l'Europe est décrite dans la plupart des études et par la quasi-totalité des répondants aux enquêtes Altai Consulting comme motivée par des raisons économiques. La croissance démographique (estimée à +2,8% par an selon la Banque Mondiale, l'un des taux les plus élevés du monde) et l'exode rural (renforcé par l'enclavement des territoires, la pression foncière et la dégradation de l'environnement) créent un afflux de jeunes à la recherche de travail et de conditions de vie décentes, que l'économie nationale, portée par le développement du secteur minier aurifère, peine à satisfaire. Plus de 40% de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté selon la Banque Mondiale. Au-delà de ces facteurs économiques, des facteurs historiques et socio-culturels influencent également les décisions de départ². Sur le long terme, la colonisation a impulsé et organisé la migration, qui s'est auto-entretenu, après l'accession à l'indépendance^{vii}. Quant au facteur culturel, il demeure mal étudié mais il semble que la migration vers l'Europe soit un phénomène « en chaîne », perçu comme incontournable à la réussite sociale ou communautaire dans certains groupes sociaux, comme les Bissas et/ou les habitants de la province du Boulgou^{viii}.

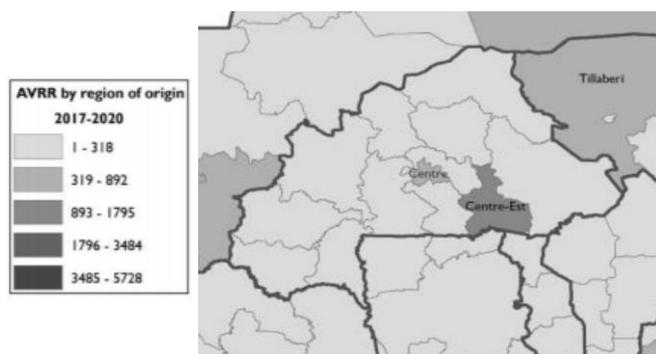
Le phénomène de la migration de retour au Burkina Faso est ancien, en particulier depuis la Côte d'Ivoire. Plus récemment, un nombre relativement limité de Burkinabè (dépassant toutefois la cible initialement prévue par l'IC) est revenu au pays sous l'Initiative Conjointe. Alors que le

¹ Parmi les migrants de retour interrogés par Altai Consulting, près de 60% étaient Bissa. Cette surreprésentation est confirmée par les entretiens qualitatifs menés et les enquêteurs mobilisés par Altai Consulting.

² De fait, le profilage socio-économique des régions, provinces et communes montre que les régions de forte émigration, dont le Centre-Est, ne sont pas les régions les plus démunies.

Burkina Faso a été un pays d'émigration nette pendant la plus longue partie de son indépendance, la période 2002-2005 représente une exception, la crise ivoirienne ayant en effet déclenché une vague de migration de retour³. Plus récemment, le Burkina Faso est l'un des pays à avoir reçu le moins de migrants de retour dans le cadre de l'IC UE-OIM, avec 3 291 personnes assistées au retour entre 2017 et 2020, soit 3% du total régional. Ce nombre a toutefois dépassé la cible initiale (2 200 retours vers le Burkina Faso), et l'OIM a bénéficié de fonds additionnels dans le cadre d'un « top-up » régional afin d'étendre son offre d'assistance. L'année 2017 a été celle qui a vu le plus grand nombre de Burkinabè assistés ; les flux migratoires, de retour comme de départ, ont par la suite globalement diminué. La crise du COVID-19 a renforcé cette tendance tout en augmentant les besoins d'aide économique alors que les opportunités de réinsertion économique se raréfiaient.

Carte 2 : Régions d'origine des migrants de retour, 2017-2020 (source : OIM, 2021)^{ix}



Les migrants de retour burkinabè sont pour la plupart originaires de Centre-Est (52%) et du Centre (17%) (carte 2). Ils sont à 95% des hommes, d'un âge moyen de 26 ans, similaire à la moyenne régionale^x. Selon l'enquête menée par Altai Consulting au Burkina Faso, ils ont un niveau d'instruction plus faible que la moyenne régionale : un cinquième a le niveau d'études secondaire ou supérieur contre 44% au niveau régional. Leur répartition ethnique dans l'enquête Altai Consulting fait également état d'une surreprésentation des Bissas.

Le Burkina Faso dispose aujourd'hui d'une grande diaspora, en particulier dans la sous-région, qui représente une source non-négligeable de revenus pour l'économie nationale. La croissance des transferts de fonds transfrontaliers a néanmoins été limitée par la crise sanitaire.

La diaspora burkinabè est estimée à plusieurs millions de personnes pour un pays d'à peine plus de 20 millions d'habitants, mais il n'existe pas de recueil systématique de données sur les flux d'émigration en provenance du Burkina Faso^{xi}. Les estimations de la Banque Mondiale suggèrent que l'émigration du Burkina Faso a culminé en 1970 avec 14,1 % de la population résidant à l'étranger, et a diminué en intensité depuis^{xii}. Les transferts de fonds qui en découlent sont en partie effectués par le biais de canaux officiels et informels (via des transporteurs, par exemple) ce qui rend leur évaluation difficile. En 2020, la partie formelle de ces transferts représenterait plus de 3,3% du PIB^{xiii}. Ces totaux sont relativement faibles comparativement à nombre d'autres pays de la sous-région, mais la tendance générale est à la hausse, notamment au cours des dernières années. Selon les estimations de la Banque Mondiale (incluant les transferts informels), les fonds viennent principalement de la Côte d'Ivoire, des autres pays voisins et des pays européens^{xiv}. Récemment, la crise sanitaire et les restrictions de mobilité imposées ont toutefois engendré une diminution des transferts de fonds envoyés et reçus dans la sous-région, qui a eu un impact négatif sur l'accès à la nourriture, au logement, aux activités de subsistance et à la scolarité au pays. Cela pourrait conduire à une hausse des migrations à l'avenir^{xv}.

Le Burkina Faso vit actuellement une crise sécuritaire grandissante qui démultiplie le nombre de déplacés internes dans le pays (plus d'un million fin 2020^{xvi}) et représente un enjeu de protection prioritaire. Selon l'OIM, cette situation particulièrement prégnante dans le nord du pays n'a toutefois pas encore eu d'impact significatif sur la mobilité transfrontalière des Burkinabè.

³ Il demeure toutefois difficile d'identifier le nombre de retours au Burkina Faso, dans la mesure où les statistiques nationales officielles ne font pas la différence entre immigrés (personnes non nées au Burkina Faso) et migrants de retour (personnes nées au Burkina Faso).

⁴ Légèrement moins que le montant net de l'aide publique au développement perçu par le Burkina Faso des pays du Comité d'aide au développement de l'OCDE en 2019.

2.2. PERTINENCE DES PROJETS ETUDIÉS

Le portefeuille de projets du FFU dans le pays apparaît pertinent grâce à la diversité des actions financées, qui permet d'apporter une réponse aux défis principaux de la migration burkinabè.

Pris dans leur ensemble, les projets sur financement FFU au Burkina Faso étudiés dans le cadre de l'exercice TPML permettent :

- La protection des migrants en transit (IC UE-OIM, consortia Caritas et Croix Rouge)
- La réponse à l'afflux des migrants de retour (IC UE-OIM) et la sensibilisation au sujet de la migration (IC UE-OIM, consortia Caritas et Croix Rouge)
- La prévention de la migration par le développement d'opportunités socio-économiques pour les jeunes (ARCHIPELAGO, CCI/CABES Mode Ethique)

D'autres projets sur financement FFU non étudiés dans le cadre de l'exercice TPML viennent renforcer ce dernier volet dans les zones frontalières et fragilisées (Expertise France, Coopérations autrichienne et italienne), ainsi que d'autres aspects tels que la prévention des migrations et de la violence à travers la stabilisation des zones frontalières et fragilisées (ONG internationales, UNHCR) et le renforcement des forces de sécurité pour la lutte contre les réseaux de traite, notamment à travers le renforcement de la chaîne pénale (GIZ, Interpol, Civipol, FIIAPP, Danish Institute for Human Rights, UN office of the High commissioner for Human Rights).

L'OIM a su adapter ses objectifs et son approche aux évolutions du contexte migratoire pour faire face aux besoins urgents de protection des personnes déplacées internes et des migrants en transit bloqués au Burkina Faso. Elle offre désormais son assistance directe à tous les migrants nécessitant une prise en charge : les migrants de retour burkinabè, les migrants en transit au Burkina Faso, les migrants assistés au retour volontaire vers leurs pays d'origine. Depuis peu, les personnes déplacées internes font également partie des bénéficiaires (indirects) de l'IC UE-OIM. En 2020, compte tenu de l'évolution du contexte migratoire et humanitaire dans le pays, l'OIM a en effet signé un avenant intégrant les personnes déplacées internes parmi ses bénéficiaires, et révisant à la baisse ses objectifs de protection des migrants en transit (1 000 au lieu de 3 000)⁵, et de RVA depuis le Burkina Faso (750 au lieu de 2 000). Elle a ainsi pu commencer à renforcer les capacités nationales de protection des déplacés internes, qui représentent une priorité pour le gouvernement burkinabè. Toutefois, l'apparition de la COVID-19 et la fermeture des frontières ont par la suite renforcé les besoins d'assistance des migrants en transit, dont la durée de prise en charge dans le centre de l'OIM a augmenté en 2020. L'adaptabilité des équipes de l'OIM face à cette situation a permis d'assurer une gestion contrôlée du centre de transit situé à Ouagadougou et une prise en charge adéquate des migrants concernés.

L'assistance fournie aux migrants vulnérables en transit (par Caritas, la Croix Rouge et l'OIM) s'inscrit principalement dans une dynamique d'urgence peu durable et difficilement compatible avec l'objectif de lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière porté par le FFU.

Si tous les projets ont des volets sur le renforcement des capacités en vue de la gestion autonome de la protection des migrants par les autorités, les PMO occupent encore des places centrales dans les dispositifs, en assurant directement l'assistance aux migrants en transit. En fonction des projets, l'implication des autorités nationales est également variable, ce qui représente un défi en termes de durabilité (voir section 4.2.2).

Concernant l'assistance à la réintégration, les programmes financés par le FFU répondent bien aux besoins des bénéficiaires et au contexte socio-économique burkinabè. Toutefois, la réintégration des migrants de retour n'a pas été un objectif partagé par suffisamment de partenaires. L'action des PMO en faveur de la formation professionnelle et l'emploi des jeunes s'inscrit dans les priorités largement partagées au niveau international par la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement notamment, ainsi qu'au niveau national, par le Plan National de

⁵ Entre septembre 2017 et février 2020, 744 migrants en transit avait été assistés.

Développement Economique et Social (PNDES). Tous ces acteurs ont identifié, à l'image de la cartographie réalisée par Samuel Hall en 2018, les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que l'entrepreneuriat et le lien avec le secteur privé, comme prometteurs. En revanche, à part l'OIM, les projets FFU ont peu ciblé les migrants de retour. Ceux-ci n'ont pas été intégrés dans les objectifs spécifiques de nombreux projets, et les zones d'intervention choisies (CCI-BF ; Expertise France, Coopérations autrichienne et italienne), ainsi que le type d'activités proposées (Mode Ethique-CABES⁶) n'ont pas été adaptées à ce public. L'OIM s'est ainsi retrouvée presque seule à absorber le caseload et à devoir mettre en place l'aide à la réintégration en dépit de capacités techniques et humaines initialement limitées et d'une expérience très récente de mise en œuvre de la nouvelle approche intégrée de la réintégration déployée au niveau régional.

L'approche multidimensionnelle développée par l'OIM est pertinente, puisque les besoins des migrants de retour ne se limitent pas à la dimension économique : leur réinsertion dans leur environnement social/communautaire et la prise en charge des affections psychologiques sont également importantes. L'exigence d'une aide flexible et adaptée correspond également aux attentes des bénéficiaires. En complément de l'assistance au niveau individuel, l'approche intégrée prend en compte le niveau communautaire et national/institutionnel, et donc l'ensemble de l'écosystème de la réintégration. Elle promeut également une démarche de partenariats, synergies et référencement.

Pourtant, les projets du type CABES et ARCHIPELAGO, ciblant l'ensemble des jeunes (dont des migrants de retour) semblent pertinents, et permettent d'éviter de paraître concentrer les efforts sur les migrants de retour au détriment des autres jeunes Burkinabè. Le risque de proposer une aide socio-économique et des parcours d'insertion par l'emploi principalement à destination des migrants de retour est de les singulariser, voire de créer une différence de traitement, et donc des tensions entre migrants bénéficiaires et autres jeunes non-éligibles, voire de créer un effet d'aubaine (susceptible d'inciter des jeunes à migrer ou à frauder pour bénéficier de l'assistance proposée)⁷. Les autres projets (notamment JEM) mis en œuvre par l'OIM Burkina sur l'employabilité de tous les jeunes sont cependant pertinents pour réduire ce risque.

⁶ Dans le cas de CABES, le tissage est culturellement considéré comme un métier « féminin » au Burkina Faso, et ne représente pas une option attractive pour la plupart des migrants de retour burkinabè, qui sont généralement des hommes (95% des cas).

⁷ Plus généralement, ce type d'approche est susceptible de créer un statut nouveau de « migrants potentiels » désignant les jeunes n'ayant pas migré mais qui sont soutenus par le FFU dans l'objectif de prévenir la migration irrégulière, voire de considérer tout jeune burkinabè comme un potentiel migrant irrégulier.

3. PROTECTION, RETOUR ET REINTEGRATION

3.1. PROTECTION DES MIGRANTS EN TRANSIT – ASSISTANCE DIRECTE

Malgré des difficultés logistiques, l'assistance apportée par l'OIM aux migrants en transit est gérée de manière efficace. La collaboration avec divers partenaires publics et internationaux est un facteur clé de réussite, qui s'est notamment concrétisée dans l'établissement du Mécanisme national de référencement (MNR) pour la protection des migrants en transit. Jusqu'en juin 2018, le gouvernement utilisait le Centre d'Accueil d'Urgence de Ouagadougou (CAUO) pour l'accueil et l'assistance à la fois des migrants vulnérables en transit ou bloqués et des migrants de retour. A partir de juillet 2018, le ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (MFSNFAH) a réquisitionné ce centre pour un autre projet du gouvernement. Les migrants en transit et de retour ont donc été redirigés de manière temporaire vers le centre du Cardinal Paul Zungrana, puis vers une villa privée, louée par l'OIM où sont coordonnées les activités d'assistance directe pour les migrants en transit et de retour (depuis octobre 2018)⁸. Dans le centre OIM et dans ceux de l'Action Sociale (pour les victimes de violences basées sur le genre et les mineurs) à Ouagadougou, ainsi que dans les centres secondaires de Dori, de Bobo-Dioulasso et de Fada N'Gourma du MFSNFAH, les fournisseurs directs de services sont l'OIM, la Croix Rouge (à travers le projet AMiRA) et les travailleurs de l'Action Sociale. Ils réalisent des activités de soutien psycho-social, médical, juridique, d'assistance matérielle et alimentaire et d'information sur les droits des migrants et la possibilité de migrer régulièrement.

Au-delà de l'assistance proposée dans les centres, 17 partenaires publics et internationaux sont impliqués dans la protection et l'assistance aux migrants en transit le long des itinéraires migratoires. Afin de formaliser les relations entre ces divers acteurs, l'OIM a développé un MNR en 2018, qui a permis d'augmenter le nombre de migrants en transit pris en charge. Cette initiative prometteuse s'est pourtant confrontée à divers obstacles ayant limité sa portée :

- Mode de référencement basé sur un guide papier et la proactivité du migrant vulnérable (à qui il revient de joindre les contacts pertinents fournis) ;
- Manque de mise à jour des contacts fournis (en particulier des numéros de téléphone) ;
- Capacités limitées du MFSNFAH, qui ont ralenti les référencements et empêché l'ambition initiale de centralisation du suivi des cas (base de données et comptabilisation commune).

Contrairement à l'approche adoptée dans d'autres pays de la sous-région, l'OIM gère pour l'instant directement son centre de transit au Burkina Faso, ce qui risque de limiter la durabilité de l'assistance proposée. Si les volets médical et psycho-social demeurent principalement opérés par des tierces parties (Croix-Rouge ou ONG), les migrants en transit sont actuellement pris en charge et suivis individuellement par le personnel OIM depuis leur arrivée au centre jusqu'à l'organisation de leur RVA (pour ceux qui souhaitent en bénéficier), contrairement à d'autres pays comme le Mali où la gestion de plusieurs centres de transit a été confiée à des ONG partenaires bien implantées et expérimentées. Une telle prise en charge est lourde humainement et financièrement, et ne permet pas d'autonomiser les partenaires locaux en mesure de prendre le relais de l'OIM à l'issue de l'IC UE-OIM.

A l'avenir, des synergies avec le projet d'appui à la protection des migrants vulnérables mis en œuvre par les consortia Caritas et Croix-Rouge pourraient permettre d'éviter les chevauchements, maximiser l'impact de l'assistance et assurer une continuité de la prise en charge. Le consortium Croix-Rouge (espagnole et burkinabè) intervient dans les régions Centre, Sahel, Hauts Bassins et Cascades, et le consortium Caritas dans le Centre, Centre-Nord et Centre-Est, avec pour objectif d'offrir une assistance directe et un meilleur accès aux services de base aux migrants,

⁸ En cas de charter, le Stade du 4 août est sollicité pour héberger les migrants le temps d'une nuitée. Plus récemment, les migrants arrivant du Niger ou du Mali par convoi sont logés au Centre d'Approvisionnement et de Distribution des Produits de Pêche, appartenant au ministère des Ressources Animales et Halieutiques. Les frais de location sont à la charge de l'OIM.

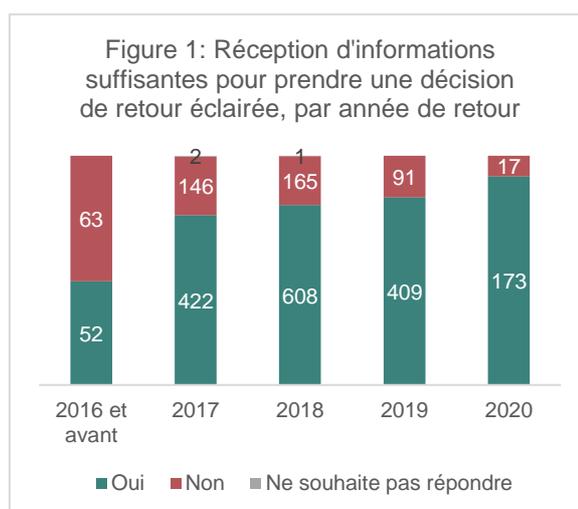
ainsi que de renforcer les capacités des acteurs locaux et institutionnels (sensibilisation, plaidoyer) en matière de protection sur les routes migratoires. La collaboration avec l'OIM a été initiée au niveau local (de manière informelle), national et au niveau de la coordination régionale (ajustement des critères de vulnérabilité afin d'éviter des inégalités dans la prise en charge). Les synergies ont initialement été limitées (en particulier avec Caritas) par le manque de coordination approfondie dès la conception du projet et par les retards de démarrage des activités des consortia. Désormais des réunions mensuelles se tiennent pour coordonner les activités.

L'OIM Burkina Faso a montré son adaptabilité face à l'impact profond de la pandémie de COVID-19 et l'aggravation de la situation des déplacés internes. La situation sanitaire a *de facto* transformé les centres de transit en lieux de vie. Les RVA ayant temporairement été interrompus (frontières fermées, interruption des vols internationaux), certains migrants ont été pris en charge pendant plusieurs mois dans les centres, bien que des activités de groupe aient été arrêtées. On observe ainsi que si le nombre de migrants en transit au Burkina Faso a globalement diminué depuis 2017, le nombre de migrants en transit assistés par l'OIM a, lui, continuellement augmenté⁹. Par ailleurs, suite à l'avenant au contrat de l'OIM signé en 2020, les personnes déplacées internes ont commencé à être assistées notamment grâce à l'extension du mécanisme de référencement susmentionné, et à la mise en place d'équipes mobiles de protection coordonnées avec le MFSNFAH.

3.2. RETOURS VOLONTAIRES ASSISTES DEPUIS LE BURKINA FASO

Même si les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont significativement compliqué l'organisation des retours volontaires assistés, l'OIM est parvenue à fournir une assistance adaptée aux besoins et profils des migrants en amont de leur retour : conseil et examen de la vulnérabilité en collaboration avec le MFSNFAH, notamment pour les mineurs et les victimes de traites, coordination avec la mission OIM du pays de retour, fourniture d'une allocation de voyage, et assistance consulaire ou appui à l'obtention des documents de voyage¹⁰. Jusqu'en janvier 2021, 2 068 migrants en transit ont ainsi été assistés par l'OIM Burkina Faso dans leur retour vers leur pays d'origine, plaçant le Burkina Faso en troisième position en matière de RVA dans la région SLC, derrière le Niger et le Mali. La pandémie de COVID-19 a complexifié l'organisation des RVA : en plus des tests PCR et quarantaines à l'arrivée, les retours qui auraient pu être effectués via des bus doivent désormais se réaliser par avion à cause de la fermeture des frontières terrestres, sauf quand un corridor humanitaire peut être ouvert (par exemple avec le Niger). Ceci a à la fois des implications en termes de flux (retours moins fréquents, pour moins de migrants, ne permettant pas de désengorger les centres de transit) et en termes financiers.

Au Burkina Faso comme au niveau régional, l'OIM a progressivement amélioré l'information fournis aux migrants candidats au retour depuis le Burkina Faso quant aux modalités de l'aide à la réintégration. Au niveau régional, plus des trois quarts des répondants aux enquêtes conduites dans le cadre de l'exercice TPML se déclarent satisfaits des informations reçues avant le départ et considèrent en avoir reçu suffisamment pour prendre une décision éclairée sur le retour. On constate en outre que cette satisfaction a augmenté au fur et à mesure de la mise en œuvre de l'IC UE-OIM, témoignant des efforts réalisés par



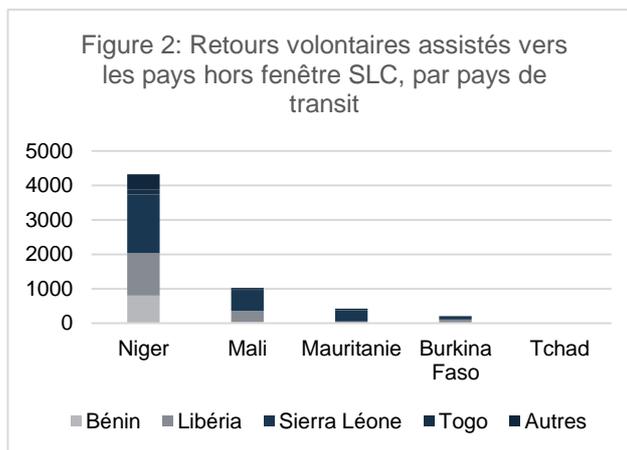
⁹ Cette évolution a notamment été permise grâce au développement des capacités d'identification et de prise en charge de l'OIM.

¹⁰ A cet égard, l'OIM a fourni d'importants efforts en lien avec les autorités burkinabè et représentations consulaires étrangères pour résoudre le problème posé par l'absence de titres de voyage pour un nombre important des migrants assistés

l'OIM en ce sens (figure 1). En effet, des fascicules décrivant l'aide à la réintégration offerte dans chaque pays d'origine sont désormais disponibles et la forme et temporalité de l'aide sont maintenant mieux expliquées¹¹. Néanmoins, il semble qu'il demeure des écarts importants dans la qualité de l'information fournie en fonction des pays de départ (Algérie, Libye, Maroc et Niger), qui peuvent partiellement découler des difficultés opérationnelles auxquelles l'OIM fait face dans chacun de ces pays, en particulier en Libye. Ces écarts peuvent également renvoyer à un manque de clarté des messages véhiculés par l'OIM dans le pays de départ, mais aussi à la circulation d'informations erronées ou de rumeurs entre migrants. Les points de mésinformation et de frustration les plus importants sont relatifs au délai d'attente avant de bénéficier de l'aide à la réintégration, à la longueur du processus lui-même, et à la forme de l'aide.

Enfin, l'OIM Burkina Faso travaille en étroite coordination avec l'ensemble des missions OIM dans la sous-région afin d'étendre la fourniture de l'assistance à la réintégration aux migrants rentrés depuis le Burkina Faso dans des pays d'origine non inclus dans la fenêtre SLC du FFU. Dans le cas d'un retour vers un pays couvert par l'IC UE-OIM, l'assistance à la réintégration est généralement prise en charge par la mission OIM du pays concerné. En revanche, à mi-juillet 2020, 234 migrants assistés au retour volontaire depuis le Burkina Faso

avaient bénéficié d'un appui à la réintégration dans les pays hors fenêtre SLC, principalement au Libéria et en Sierra Leone (figure 2). Dans le cadre de cette assistance, l'OIM Burkina Faso conseille les migrants avant leur départ sur leurs options de réintégration, et la mission OIM du pays de retour met en œuvre le projet de réintégration des bénéficiaires, après validation budgétaire de l'OIM Burkina Faso. Cette initiative pertinente, mise en place depuis les cinq pays de transit de la sous-région – Niger, Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Tchad – permet d'élargir le nombre de bénéficiaires soutenus par l'IC UE-OIM y compris dans des pays non ciblés au départ.



3.3. ANALYSE DES ACTIONS DE RETOUR ET REINTEGRATION DES MIGRANTS BURKINABE

3.3.1. Retour et assistance à l'arrivée

Au début du projet, la nécessité de mettre en place l'équipe projet et les partenariats en parallèle du démarrage de l'assistance aux migrants a créé un goulet d'étranglement qui n'a pas permis une assistance à l'arrivée rapide et optimale. Les principales conséquences de ces difficultés initiales ont été :

- Un processus d'accueil, d'information et d'enregistrement difficile tant dans le pays de départ des migrants qu'à leur arrivée au Burkina Faso, et une assistance immédiate à l'arrivée moins adéquate pour les migrants revenus en début de projet.
- Une perte de confiance et de contact avec une partie des migrants par la suite, et un retard dans la fourniture de l'aide à la réintégration. Le nombre de migrants en attente d'assistance à la réintégration s'est accru rapidement et n'a pas encore été totalement résorbé malgré les efforts réalisés par l'OIM pour accélérer la fourniture de l'assistance.

¹¹ Très récemment, certains pays ont fait des vidéos pour expliquer de manière orale les modalités de l'aide à la réintégration.

- Une difficulté des migrants en attente de réintégration de subvenir à leurs besoins immédiats. Beaucoup se sont attendus à recevoir une aide monétaire à leur arrivée. Il y a eu confusion entre l'argent de poche donné par l'OIM au moment du retour, qui vise à leur permettre de regagner leur lieu d'habitation et à satisfaire quelques besoins de base, et l'aide à la réintégration elle-même, qui arrive plus tard. Cette situation a créé un écart temporel pendant lequel certains migrants, quelques jours après leur retour déjà, se retrouvent avec peu de ressources pour faire face à leurs besoins et obligations.

L'OIM a progressivement amélioré l'efficacité du processus d'aide immédiate à l'arrivée (avant le démarrage de la réintégration), par :

- Une meilleure information des Burkinabè avant leur départ et à leur arrivée (voir plus haut).
- L'élaboration des procédures opérationnelles standard (POS) relatives à l'assistance au retour volontaire et à la réintégration (ARVR), qui a permis d'identifier les acteurs à impliquer dans l'aide au retour et l'assistance immédiate à l'arrivée, de clarifier leurs rôles et responsabilités respectives et de rendre le processus d'accueil et d'enregistrement plus efficient. Le soutien direct à l'arrivée comprend : (i) l'accueil, (ii) le transport vers les sites d'hébergement, (iii) l'hébergement pendant une journée dans le centre de l'OIM, (iv) la restauration, (v) la distribution de kits non-alimentaires, (vi) l'assistance médicale et psychologique pour les malades, (vii) le profilage et l'évaluation des vulnérabilités. De nombreux acteurs (gouvernementaux ou non) sont impliqués lors de ces diverses étapes¹², comme dans l'assistance à la réintégration (voir annexe 6).
- La distribution d'un téléphone et d'une carte SIM aux arrivants, pour pouvoir maintenir le contact et l'augmentation du montant de l'argent de poche en cash (30 000 FCFA – soit environ 50 EUR – qui est passé à 50 000 FCFA – soit environ 76 EUR – en 2019).
- La mise en place du « cash for work » (CfW), une aide monétaire en échange d'un travail temporaire dans l'attente du démarrage du processus de réintégration. Inspiré de la Guinée, le CfW permet à certains migrants de retour et à des membres de la communauté de recevoir une rémunération en échange d'un travail jugé d'intérêt public (ex : ramassage de déchets). Il a bénéficié à plusieurs centaines de personnes au Burkina Faso avant d'être arrêté courant 2019, comme dans toute la sous-région. Il a été identifié par l'OIM comme une bonne pratique et a fait l'objet d'un travail de capitalisation d'expérience en Guinée. Ses objectifs (temporaires et complémentaires de l'aide à la réintégration de plus long terme), avantages et défis associés (détaillés dans le tableau ci-dessous) doivent être pris en compte pour qu'il améliore réellement la réintégration.

Avantages	Défis / risques
<ul style="list-style-type: none"> - Réduit la vulnérabilité économique des migrants après leur retour - Renforce la cohésion entre les bénéficiaires (migrants ou non) et avec la communauté - Contribue à l'amélioration de l'environnement et au développement de la localité d'accueil - Fournit un temps de maturation du projet de réintégration - Peut renforcer la motivation et la confiance des migrants de retour dans la réintégration 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer clairement dès le départ sur les objectifs et les règles (type de travail, durée, montant/modalités de paiement, lien avec l'aide à la réintégration) pour pouvoir gérer les attentes des bénéficiaires - Garantir des paiements réguliers et sûrs - Gérer le risque de fraude et d'inclusion de personnes inéligibles - Impliquer les autorités locales et les membres de la communauté pour éviter les frustrations - Réduire (ou bien budgétiser) les coûts et gérer une logistique lourde

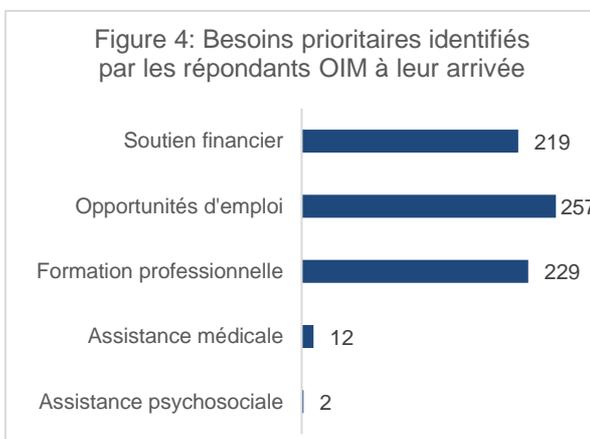
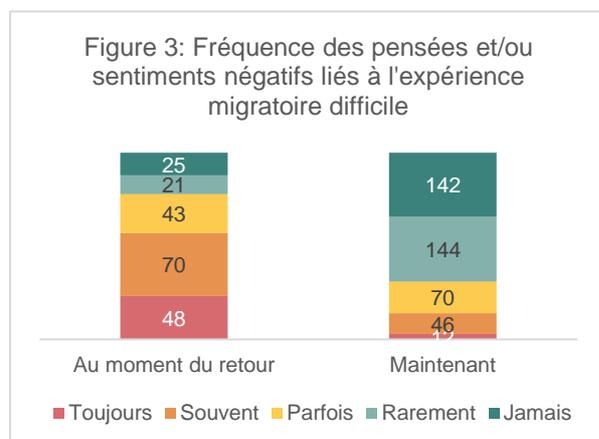
¹² MFSNFAH, MIABE, Arsim/Alert Migration, Conseil National pour le Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) ; Croix Rouge burkinabè (Assistance médicale) ; ministère de la Sécurité (Vérification d'identité et enregistrement)

Les parties prenantes rencontrées par Altai Consulting en 2019 et 2020, y compris les migrants de retour, ont exprimé leur satisfaction quant au processus de retour et d'assistance à l'arrivée, même si le défi de la perte de contact demeure. Selon l'OIM, le temps d'enregistrement à l'arrivée a été réduit, et parmi les migrants qui rapportent avoir pu bénéficier d'une séance de conseil et d'orientation professionnelle, le temps d'attente avant cette dernière a largement diminué au cours de l'IC (voir section 3.3.3). La perte de contact avec les premiers migrants revenus au début de l'IC, les défis qui ont persisté depuis et l'interruption d'une partie des activités de réintégration au deuxième trimestre 2020 expliquent qu'un certain nombre de migrants n'ait pas (encore) reçu d'aide à la réintégration : plus de 1 100 à mi-2020, soit un tiers des Burkinabè assistés au retour volontaire à la même date^{xvii}. Il s'agit de l'un des pourcentages les plus faibles des pays couverts par l'IC UE-OIM, qui montre que l'OIM est parvenue à garder contact avec les deux tiers des Burkinabè de retour, contre la moitié à l'échelle régionale.

3.3.2. Soutien aux plus vulnérables : appui médical et psycho-social

Les principaux défis relatifs à l'aide médicale et psycho-sociale, au Burkina Faso comme dans la plupart des pays de la sous-région sont la bonne identification des besoins, l'accessibilité des soins et la qualité et continuité de la prise en charge.

Bien qu'ils soient répandus parmi les migrants de retour, il est difficile d'identifier les besoins psycho-sociaux en particulier au moment du retour ; ces besoins peuvent également apparaître avec le temps, bien après le retour. Plus de la moitié des répondants à l'enquête d'Altai Consulting déclarent avoir fait face à des pensées et/ou sentiments négatifs en lien avec leur expérience migratoire difficile « souvent » ou « tout le temps » après leur retour (figure 3). La difficulté à identifier les besoins de soutien est notamment due au fait qu'ils sont peu exprimés et priorisés par les migrants eux-mêmes, à la fois pour des raisons socio-culturelles et parce que leur priorité est l'aide économique (figure 4). Ils sont aussi évolutifs car la situation des migrants peut se dégrader au fil du temps, surtout quand le contexte économique est défavorable, l'attente de l'aide se prolonge et la pression familiale s'accroît.



Enfin, il existe des contraintes logistiques qui limitent la capacité d'identification des besoins psychosociaux et médicaux des migrants de retour, notamment par rapport à ceux des migrants en transit. Ces derniers sont en effet facilement accessibles dans le centre OIM, contrairement aux migrants de retour qui sont mobiles, et n'y restent qu'un jour avant de se disperser. Le manque d'options de référencement dédiées aux migrants de retour représente aussi un obstacle. Les projets AMiRA de la Croix-Rouge, du HCR et le MNR se concentrent d'abord sur les migrants en transit. De la même manière, les prochains projets (Croix-Rouge Espagnole et Caritas) qui pourraient prendre le relais sont orientés sur l'aide aux migrants en transit. Ainsi, il apparaît que les migrants de retour bénéficient d'une assistance psycho-sociale relativement limitée au Burkina Faso, notamment par rapport aux migrants en transit assistés.

A l'image des autres pays couverts par l'IC, le l'OIM Burkina Faso est confronté au défi du manque de capacités (en interne et au niveau national) limitant l'accessibilité, la qualité et la continuité de la prise en charge. Tous les acteurs impliqués (OIM, Croix-Rouge, ONG, système national de santé) souffrent de ce manque de moyens humains et techniques. L'unité protection de l'OIM est souvent seulement en contact avec les migrants de retour pendant un à trois jours après leur arrivée et, de fait, les assistants de la réintégration et les ONG partenaires de l'OIM sont en première ligne, alors qu'ils manquent souvent de temps et de formation pour fournir un soutien psycho-social de qualité. Ce soutien est encore complexifié par la mobilité des migrants et le manque de capacité des acteurs pour effectuer un suivi de proximité, en particulier dans les zones rurales où les migrants de retour sont nombreux, dispersés et éloignés des bureaux de l'OIM et de la Croix-Rouge. A cet égard, les capacités de soutien de proximité de la Croix-Rouge ont été particulièrement affectées par la dégradation du contexte sécuritaire, qui a limité le déploiement à l'intérieur du pays de ses équipes, et en particulier des cliniques mobiles initialement prévues. La faible mobilité de la Croix-Rouge et de l'OIM a également limité l'implication des familles et des pairs, tout comme les activités psycho-socio-éducatives à base communautaire ou de proximité. Dans le contexte burkinabè où les capacités de prise en charge professionnelle sont faibles, avoir recours à ce type d'approche paraît pourtant être une alternative intéressante, peu coûteuse et efficace pour peu que les acteurs concernés bénéficient d'une formation suffisante.

Pour faire face au manque de capacités locales, l'OIM a développé les référencement et délégué une grande partie de la prise en charge psycho-sociale et médicale à la Croix-Rouge (désormais également financée par le FFU). L'OIM Burkina Faso a adopté une approche singulière au niveau régional en s'associant à la Croix-Rouge, qui agit dans le cadre du projet AMiRA financé sur fonds DFID. A l'arrivée, la Croix Rouge est déjà présente pour offrir une assistance médicale aux migrants en ayant besoin. Par la suite, au cours de la réintégration, la Croix-Rouge est le principal partenaire de l'OIM dans l'accompagnement psycho-social des migrants de retour, et lui permet de couvrir les principales régions du pays. L'OIM et la Croix-Rouge ont également réalisé des formations communes (et croisées) pour l'identification des besoins et les premiers soutiens psycho-sociaux à destination de leurs équipes et auprès de de leurs partenaires de mise en œuvre (ONG) afin de faciliter les référencement. Pour les cas psychiatriques et médicaux les plus sérieux, des référencement sont également possibles, bien que rares, vers des hôpitaux et cliniques locales.

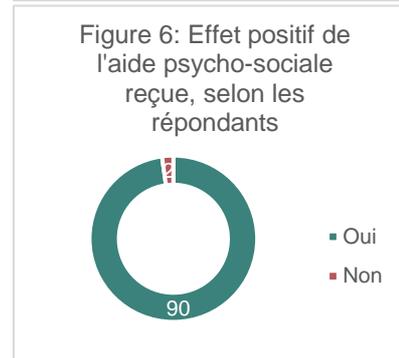
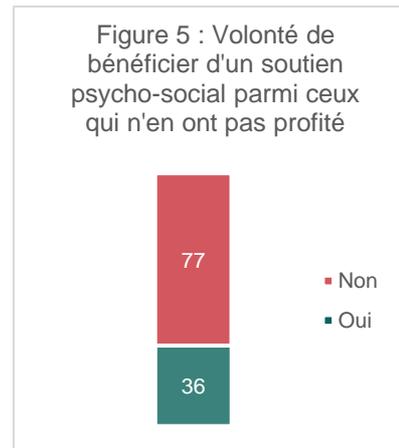
L'OIM et la Croix-Rouge se sont efforcées d'intégrer l'approche psycho-sociale aux différentes étapes du processus de retour et réintégration mais la prise en charge est encore incomplète :

- Dans le pays de départ/avant le retour : le bureau OIM du pays de départ signale les profils vulnérables au bureau du pays d'arrivée.
- Lors de l'assistance à l'arrivée : entretiens individuels d'information et de profilage au moment du retour et lors du séjour dans le centre d'accueil et de transit.
- Lors des sessions de conseil et l'orientation professionnelle : séance de groupe dispensée par la Croix-Rouge sur le « projet de vie », parfois réalisée plus tardivement dans le processus
- Au cours de la réintégration sur une base ad-hoc dans la région du Centre : par des réunions supplémentaires organisées sous la forme de discussion de groupe et/ou individuelle animée par l'OIM et/ou la Croix Rouge au cours de la réintégration.
- Pendant le suivi des bénéficiaires par les assistants à la réintégration et les ONG partenaires, qui ont été formées sur ces questions

Malgré ces multiples initiatives, seul un quart des répondants à l'enquête menée par Altai Consulting a rapporté avoir bénéficié d'une forme de soutien psycho-social au Burkina Faso. Parmi ceux n'en ayant pas bénéficié, près d'un tiers aurait voulu en bénéficier (figure 5), mais rapporte ne pas en avoir eu l'opportunité. Cette proportion est similaire pour les besoins médicaux – mais seuls ceux qui sont détectés à l'arrivée ou dus à l'expérience migratoire sont éligibles à la prise en charge par l'OIM. Ces données diffèrent de celles de l'OIM, qui indiquent qu'à la date de juillet 2020, la très grande majorité des bénéficiaires d'une assistance à la réintégration au Burkina Faso avait bénéficié d'un soutien

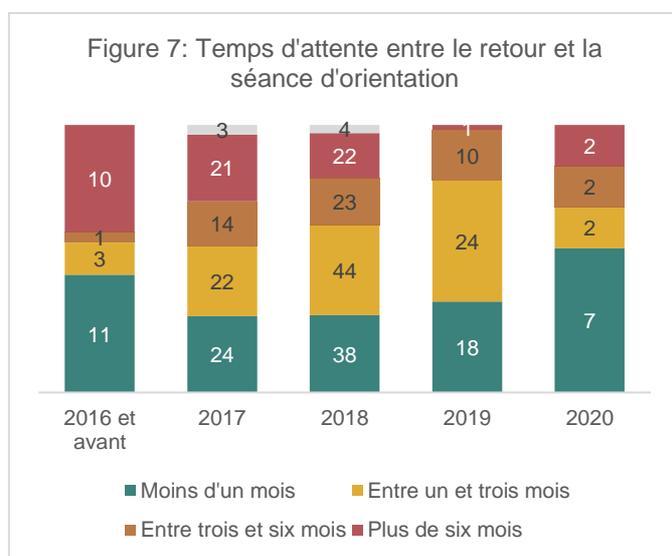
psychosocial^{xviii}. De fait, il semble que sont comptabilisés comme bénéficiaires d'un tel appui tous ceux qui ont participé à une séance collective d'information et d'orientation alors que le soutien apporté dans ce cadre n'apparaît pas approfondi et confidentiel. Il s'agit d'une courte session de groupe à l'issue de laquelle les migrants doivent se manifester pour bénéficier d'une assistance psychosociale plus poussée. A ce niveau, le manque de volonté et/ou conscientisation des migrants de retour eux-mêmes sur leurs besoins psycho-sociaux représente un obstacle à leur prise en charge. Il découle principalement du contexte culturel local, et de la faible accessibilité de l'assistance (dépendante de facteurs financiers comme géographiques) pour des migrants aux faibles revenus souvent en zone rurale. D'autre part, l'observation directe et l'entretien avec deux des intervenants ont permis de constater que lors de ces séances, les migrants en état de détresse n'étaient pas ou mal identifiés, ni pris en charge immédiatement.

L'appui psycho-social et médical est bien apprécié de ceux qui en ont bénéficié. Parmi les migrants interrogés par Altai Consulting, la quasi-totalité des bénéficiaires d'une assistance psycho-sociale considère qu'elle les a aidés à aller mieux (figure 6). De la même manière, plus des trois quarts des bénéficiaires d'une aide médicale indiquent en être satisfaits.



3.3.3. Conseil et orientation professionnels

Le conseil et l'orientation professionnelle figurent parmi les grands défis de l'assistance à la réintégration. L'OIM Burkina Faso a amorcé d'importants efforts en cours de mise en œuvre pour accompagner davantage de migrants de retour et accélérer la fourniture du conseil. Un mois après l'assistance à l'arrivée, des entretiens individuels avec les migrants de retour doivent être organisés par des ONG (Alert Migration puis Arsim World) en vue de la tenue des sessions d'orientation de groupe dans les communautés d'origine des migrants. C'est à cette étape de la réintégration que le risque de déperdition



des bénéficiaires est le plus important. En effet, le temps d'attente avant ces sessions peut être long, ce qui est un facteur de démotivation pour certains migrants avec qui les ONG peuvent perdre contact¹³ – d'autant plus que les migrants de retour sont souvent mobiles et difficiles à joindre, voire à identifier (changement de contacts téléphoniques, risque de fraude, etc.). L'OIM s'est donc attelée, avec succès (figure 7), à réduire le temps d'attente avant le conseil (comme tout au long du processus de réintégration) en recrutant de nouveaux consultants chargés de l'accompagnement des bénéficiaires dans l'élaboration de leurs plans d'affaire, en plus des personnels de la Maison de l'Entreprise (MEB)

¹³ Les ONG ont d'ailleurs été forcées de remobiliser les migrants de retour parfois des mois (voire plus) après leurs retours.

et de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) déjà mis à disposition ; et en simplifiant les procédures de marché public, ainsi que l'élaboration et la validation des plans d'affaires.

Les progrès réalisés ont fait (ré-)émerger certains défis clés du processus de réintégration. Ce changement s'est inscrit dans un processus plus large de révision et rationalisation de l'assistance à la réintégration après les premières années de mise en œuvre du projet, qui avaient vu les ressources se raréfier. Il a permis des améliorations en termes de durabilité, d'équité et d'efficacité du système de réintégration, mais s'est en partie réalisé aux dépens de l'approfondissement du conseil proposé à certains bénéficiaires. D'un côté, cette réforme a permis une harmonisation / réduction des coûts unitaires de réintégration, ainsi qu'une accélération du rythme de migrants pris en charge grâce à un redéploiement équilibré des équipes sur le terrain (avec un accent mis sur la zone du Centre-Est, où résident de nombreux migrants de retour). De l'autre, elle a conduit à l'internalisation d'une partie de l'accompagnement exercé par les acteurs nationaux lors du conseil, et réduit le temps alloué à l'élaboration des plans d'affaires. C'est ainsi que certaines pratiques prometteuses tel que le processus complet d'appui à l'entrepreneuriat développé au Burkina Faso, ont été abandonnées (comprenant notamment la soutenance du plan d'affaire devant un comité de sélection), par manque de moyens et de temps (voir annexe 7). De manière générale, l'accélération du processus de conseil combiné à la réduction des moyens alloués par bénéficiaires risque de limiter l'implication et l'appropriation des migrants de retour dans leurs plans de réintégration (sessions d'élaboration de plans d'affaire trop rapides, non-implication des bénéficiaires, ou des consultants les ayant assistés, dans les comités de sélection des plans d'affaires, suivi rapproché limité).

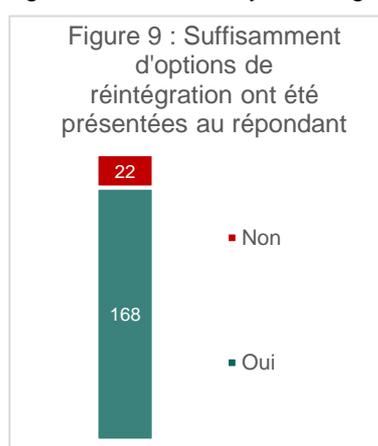
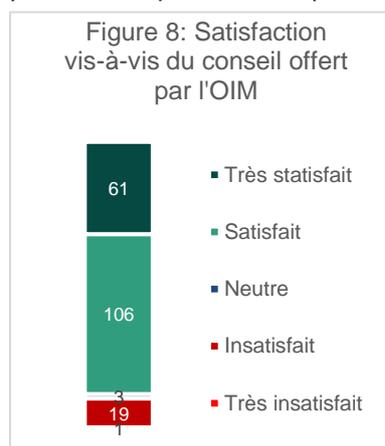
L'analyse du marché de l'emploi et des filières porteuses a été plus poussée au Burkina Faso que dans les autres pays de la région. Elle est bien prise en compte pour mieux orienter les migrants de retour. Tous les PMO étudiés ont réalisé des études approfondies en amont de la mise en œuvre de leurs projets de soutien à la (ré-)insertion des jeunes. Ces études semblent avoir été bien exploitées par chacun de leurs commanditaires, mais elles gagneraient à être partagées et centralisées pour que chacun puisse bénéficier de ces connaissances accumulées, actuellement éparpillées et difficiles d'accès. Concernant l'OIM, les projets soutenus (dans les secteurs de l'élevage, de l'agriculture, du commerce, de la construction) sont bien alignés avec les résultats de l'étude actualisée sur les filières porteuses dans la région Centre-Est réalisée sous le projet JEM¹⁴. Toutefois, cette étude se concentre sur une région et les analyses à disposition de l'OIM sur les autres zones de retours ne sont pas aussi approfondies (par exemple celles issues de la cartographie de Samuel Hall). Par ailleurs, il n'est pas aisé de traduire ces connaissances en informations facilement exploitables pour améliorer la qualité des conseils et de l'orientation des bénéficiaires, voire pour les aider à faire un choix bien informé. Les nombreuses opportunités présentées dans cette étude (liste d'institutions de microfinance, centres de formation, fonds disponibles, fiches-métier) semblent plus à l'intention des assistants à la réintégration qu'à celle des bénéficiaires, auxquelles elles pourraient pourtant être transmises plus systématiquement lors des sessions de conseil.

L'OIM a commencé à améliorer la qualité du conseil et de l'orientation en diversifiant les options de réintégration disponibles pour les migrants de retour, et en leur donnant plus de liberté de choix et en les responsabilisant davantage. Au début de l'IC UE-OIM, il y a pu avoir une tendance de l'OIM à adopter une approche trop directive, par exemple en encourageant les projets d'entrepreneuriat, surtout collectifs, au détriment de l'aide individualisée qui étaient réservée aux migrants les plus vulnérables ; et en décourageant voire refusant certains secteurs d'activité par crainte d'une moindre rentabilité ou parce que le risque était jugé trop grand que les bénéficiaires revendent le matériel fourni pour financer leurs autres priorités personnelles. Désormais, l'OIM a flexibilisé son approche et développé son offre d'options de réintégration économique pour mieux l'adapter à la diversité des profils des bénéficiaires, avec par exemple plus de formations professionnelles, dans plus de secteurs, et plus de référencement vers d'autres projets, comme le projet ARCHIPELAGO porté

¹⁴ Le projet « Projet de renforcement de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes pour réduire les risques de migration irrégulière dans la région du Centre-Est (JEM-Centre Est) » est mis en œuvre par l'OIM et cofinancé par le Belgique et l'Italie.

par la CCI-BF dans la filière mangue, en plus de Mode Ethique. L'OIM a également amélioré l'information des migrants de retour sur les différentes opportunités hors projets FFU. Elle invite désormais des opérateurs de projet à participer aux sessions de conseil et d'orientation qu'elle organise, et informe des migrants de retour sur celles organisées par d'autres projets tels qu'ARCHIPELAGO. Les sessions d'orientation ont également été ouvertes à deux fonds d'appui institutionnels gérés par le ministère de la Jeunesse pouvant fournir un appui financier aux migrants : le Fonds d'Appui à l'initiative des jeunes (FAIJ)¹⁵ et le fonds d'appui à la petite entreprise (FAPE)¹⁶. Les discussions entamées avec ces fonds ont déjà permis de réduire les conditions et garanties exigées des migrants de retour pour pouvoir en bénéficier. L'OIM a également organisé en 2019 un évènement de mise en relation de migrants de retour avec beaucoup d'autres acteurs pertinents. Cet atelier de networking organisé avec le cabinet MS Trading a impliqué 100 migrants de retour et 100 jeunes promoteurs de micro-entreprises ainsi que de nombreux partenaires publics et privés dans les domaines de la banque, de la microfinance, des assurances, et des mines. Il avait pour but de favoriser l'insertion professionnelle à travers l'accès à des opportunités d'embauches, la diversification de leur réseau et le renforcement de leurs capacités en technique de recherche d'emploi. D'après l'évaluation de cet atelier réalisée par l'OIM, presque toutes les personnes interrogées ont trouvé l'initiative pertinente et se sont dit satisfaits d'y avoir participé. En termes de compétences acquises et de changement de perception sur l'employabilité, l'entrepreneuriat, et la migration au Burkina Faso, les résultats mis en avant par l'OIM sont aussi très positifs¹⁷. Cette approche « informelle » de l'orientation et des référencement donne plus de liberté et de choix aux migrants de retour, et les responsabilise davantage.

L'enquête d'Altai Consulting auprès des bénéficiaires confirme que les améliorations apportées par l'OIM commencent à porter leurs fruits. La large majorité des répondants, surtout ceux interrogés en 2020, considèrent qu'on leur a présenté suffisamment d'options de réintégration (88%) et se disent satisfaits ou très satisfaits du conseil reçu (88% - figures 8 et 9) ce qui est significativement supérieur à la moyenne régionale de ces deux indicateurs (75%). Malgré tout, le faible nombre de référencement externes possibles mène à une situation où l'aide à la réintégration est encore en grande partie gérée en interne par l'OIM, qui coordonne l'intégration des migrants dans son cursus et celui de ses partenaires directs (partenaires publics, centres de formations partenaires, essentiellement). Seuls 21% des répondants ont déclaré avoir été informés des options de réintégration proposées par d'autres partenaires que l'OIM, un pourcentage inférieur à la moyenne régionale (38%) (figure 10).



¹⁵ Pour les jeunes 15 à 35 ans de niveau 3^{ème}. Il offre une formation à l'esprit d'entreprise, l'accompagnement d'un mentor ou parrain, 200 000 FCFA à 2 000 000 FCFA pour les individus et 5 000 000 FCFA pour les groupements à un taux d'intérêt entre 2 et 4%.

¹⁶ Pour les jeunes porteurs de projet de création d'entreprise ou d'extension d'entreprise. Il offre 1,5 à 10 millions FCFA à un taux de 8 à 12% selon le secteur d'activité ; 4% pour handicapés.

¹⁷ Toutes les personnes interrogées pensaient qu'un tel évènement encourageait un changement d'attitude chez les jeunes tentés par la migration. 96 % affirmaient avoir changé de façon de percevoir et d'affronter les défis liés à l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso. 79% pensaient que le networking leur serait bénéfique pour développer leur entreprise, trouver un emploi ou éventuellement aider d'autres personnes.

Dans une logique d'assistance humanitaire, l'OIM vise à fournir une aide économique d'un montant à peu près équivalent à tous les migrants de retour quel que soit leur niveau d'intérêt/motivation, leurs compétences, leurs expériences, leurs réseaux de soutien, la solidité et les risques de leur projet, et leurs risques de ré-émigration, et sans « conditions préalables ». Or tous ces facteurs sont déterminants pour le succès de la réintégration. Investir de cette manière sur tous les migrants de retour pose donc la question de l'adaptabilité et de l'efficacité de l'aide à la réintégration économique. Les autres programmes d'appui aux jeunes, par exemple le projet ARCHIPELAGO ou les programmes nationaux d'appui aux jeunes, mettent en place une sélection à l'entrée, des critères d'éligibilité, et des mécanismes qui permettent de maximiser le niveau de motivation, de diminuer les risques d'échec tout au long du processus, et de mieux moduler l'aide en fonction du bénéficiaire, de son avancée et de son succès dans le processus.

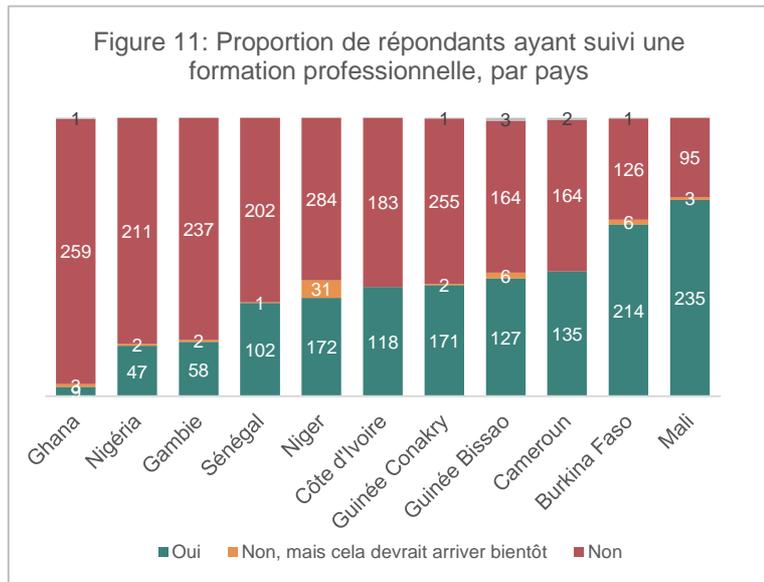
3.3.4. Formation et insertion professionnelle

Les nombreuses offres de formation technique soutenues par le FFU au Burkina Faso représentaient une opportunité de répondre aux divers profils des migrants de retour par le biais de référencements, mais le manque de coordination en amont et les obstacles opérationnels en aval ont limité ces synergies. Peu de migrants de retour assistés par l'OIM ont pu être référés vers d'autres projets du FFU, notamment les projets ARCHIPELAGO et Mode Ethique, principalement à cause de programmations décalées et du manque de concertation au moment de la conception des projets. Les zones d'intervention sont souvent différentes, et les formations peu adaptées aux profils des migrants de retour, tout comme les critères de sélection dans les projets. Par exemple, les projets ARCHIPELAGO opèrent une sélection avant intégration dans leurs programmes, et les aides financières disponibles ne sont pas garanties, ce qui est un facteur d'incertitude pesant pour les migrants de retour dont les besoins financiers sont souvent immédiats. Mode Ethique n'offre pour sa part qu'une formation dans la couture, une activité assez nettement genrée au Burkina Faso et qui ne semble pas correspondre aux attentes des migrants de retour très majoritairement masculins. Ainsi, seuls neuf migrants de retour référés par l'OIM avaient intégré Mode Ethique fin 2020 et six d'entre eux avaient déjà quitté le projet à la même époque. Un autre obstacle structurel aux référencements entre programme est le manque de leadership national en la matière. Il n'existe pas au Burkina Faso de plateforme centralisant effectivement les opportunités de formation professionnelles disponibles pour les jeunes. La récente création de l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle pourrait faire évoluer la situation.

A défaut de référencements externes vers les projets FFU, l'OIM a tissé de nombreux partenariats directs avec des centres de formation professionnelle. Dans le cadre de l'IC UE-OIM, l'OIM Burkina Faso a développé ses partenariats avec cinq centres de formation privés : CFP-VALBA, COFEC, Wendbenedo, Centre de Promotion de l'Aviculture Villageoise (CPAVI), et Québec-Afrique. L'ANPE a également collaboré avec l'OIM afin de mettre à disposition des migrants des formations adaptées en termes de secteur d'activité, contenu et durée de formation. Ces partenariats de sont développés au fil de la mise en œuvre et de plus en plus de modules de formations ont été rendus disponibles par ces acteurs (hors période COVID-19 pendant laquelle les formations ont été arrêtées).

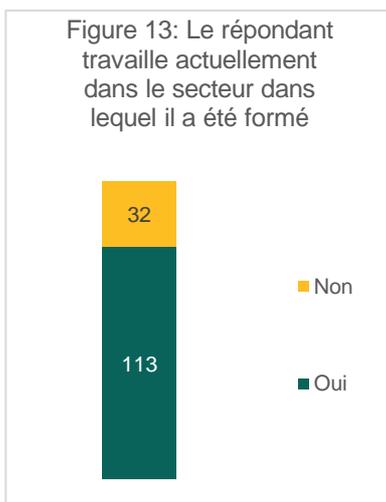
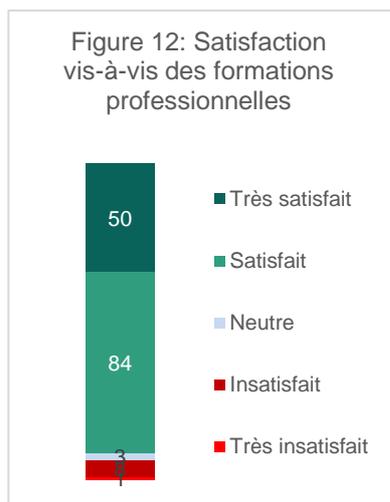
Ceci a permis à un grand nombre de migrants de retour d'accéder à des formations. Le taux de bénéficiaires ayant suivi une formation professionnelle au Burkina Faso (62%) est le deuxième plus élevé (après le Mali) parmi les pays couverts dans le cadre de l'enquête menée par Altai Consulting (figure 11). Ces formations ont souvent été effectuées en complément de l'aide à la mise en place des projets de l'OIM, ce qui explique ce bon résultat (selon l'enquête Altai Consulting, 70% des bénéficiaires de projets OIM ont eu une formation technique). Le nombre total de bénéficiaires de formation à un métier n'a pas été communiqué à Altai Consulting, mais l'OIM affirme vouloir poursuivre dans cette voie jusqu'à la fin de l'IC, ce qui semble pertinent compte tenu de l'intérêt marqué des bénéficiaires pour ce type d'assistance.

Si l'OIM a mis en œuvre de nombreuses mesures afin de faciliter l'accès des migrants aux formations professionnelles, beaucoup restent néanmoins en attente. L'enquête conduite par Altai Consulting suggère que la plupart (49) des 54 migrants n'ayant pas bénéficié d'une telle formation aurait aimé y avoir accès. Selon les répondants, il leur a été impossible de suivre une formation par manque d'information sur leur existence et des délais d'attente. Si le temps d'attente a légèrement diminué au cours de l'IC (et est désormais l'un des plus bas de la



région SLC selon l'enquête Altai Consulting), il reste toutefois long : plus d'un tiers des répondants à l'enquête d'Altai Consulting ont commencé leur formation plus de six mois après leur retour (annexe 8). Malgré le coût élevé des formations, l'OIM a également travaillé sur l'accessibilité géographique et financière des formations. Elle a prêté attention à fournir des formations proches de lieux de résidence des migrants, et leur délivre des *per diem* pour la prise en charge les coûts associés à la participation à la formation.

Les formations techniques sont dans l'ensemble appréciées et de bonne qualité. La sélection des centres de formation et des secteurs d'activité apparaît globalement pertinente. Elle a reposé sur les études sur les filières porteuses précitées, les connaissances empiriques des acteurs et les coûts de chaque formation. En mêlant les aspects théoriques et pratiques, les formations semblent également bien adaptées au public des migrants de retour qui ont un niveau d'éducation relativement faible et souvent peu de qualifications formelles, malgré des expériences dans les secteurs traditionnels. COFEC et l'ANPE sont allés plus loin en adaptant les formations proposées aux publics des migrants de retour. Des formations qualifiantes de longue durée ont ainsi été condensées en trois à six mois, avec un accent mis sur les aspects pratiques. La quasi-totalité (98%) des apprenants interrogés par Altai Consulting déclare ainsi avoir compris au moins la plupart de la formation, malgré quelques difficultés occasionnelles liées à la langue utilisée et à la faible durée de la formation. La longueur des formations est en effet variable en fonction des secteurs et centres de formation. Selon l'ensemble des acteurs rencontrés, les formations les plus longues, proposées notamment par COFEC et Québec-Afrique respectivement en construction, conduite d'engins lourds et mécanique, ont été particulièrement satisfaisantes, bien que plus coûteuses. Ces partenaires ont offert une assistance approfondie ainsi qu'un suivi post-formation. Des modules de compétences de vie, de « comportement professionnel », d'alphabétisation ainsi que des formations à l'entrepreneuriat (GERME développé par l'OIT) et à l'employabilité ont ainsi été dispensées. En post-formation, ces centres ont également participé à l'élaboration de plans d'affaires en vue d'obtenir des financements, et réalisé un suivi informel de leurs bénéficiaires. Enfin, tous les partenaires de l'OIM sont parvenus à délivrer des certificats de formations, validés par les autorités locales (ou en cours de validation), le plus souvent après un examen des compétences acquises. Les résultats de l'enquête Altai Consulting montrent un taux d'abandon en cours de formation quasiment nul au Burkina Faso, ainsi qu'un taux de satisfaction (92%) parmi les plus élevés à l'échelle régionale (moyenne de 80%) (figure 12).



Le manque de données sur l'insertion des bénéficiaires sur le marché de l'emploi empêche d'évaluer précisément l'impact des formations professionnelles. Altai Consulting n'a pas eu accès à des données précises sur l'insertion des bénéficiaires sur le marché de l'emploi. Les résultats immédiats en post-formation réalisés sur un petit groupe de bénéficiaires des formations du COFEC et de Québec-Afrique apparaissent tout de même très prometteurs, avec un taux d'insertion dans l'emploi d'au moins 80% dès le lendemain de la formation. En revanche, plus de la moitié des répondants à notre enquête estime que la formation reçue n'était pas totalement complète pour travailler dans le secteur étudié. Afin de faciliter leur insertion, les apprenants des formations dispensées par l'OIM et ses partenaires ont également bénéficié de kits d'installation fournis par OIM. Bien que ceux-ci puissent parfois être mal adaptés aux activités ou insuffisants selon les répondants (voir section 3.3.5), ils ont contribué aux bons résultats d'insertion en post-formation observés par l'enquête Altai Consulting : plus des trois quarts des répondants travaillaient dans le domaine de leur formation (figure 13) et parmi ces derniers, quasiment tous (112) déclaraient que la formation les avait un peu (49) ou beaucoup (63) aidés à décrocher cet emploi (figure 14).

3.3.5. Projets individuels, collectifs et communautaires

L'OIM a favorisé les projets en groupes à cause de leurs nombreux avantages attendus. A la mi-2020, l'IC avait soutenu quatre projets communautaires (dont deux terminés et deux en cours de mise en place, pour 475 migrants de retour et 550 non-migrants bénéficiaires au total), ainsi que des projets collectifs et individuels. L'intérêt pour les projets de groupe se justifie par la nécessité d'absorber le *caseload* en réintégrant plus rapidement un grand nombre de migrants, et de réaliser des économies d'échelle. Conformément aux principes de l'approche intégrée de la réintégration, ils permettent des activités socio-économiques d'envergure plus grandes à même de contribuer au développement socio-économique de la zone et de prévenir la migration irrégulière. Les projets communautaires ont l'avantage supplémentaire de ne pas singulariser les migrants de retour par rapport aux jeunes non-migrants et de favoriser leur réinsertion dans la communauté et la cohésion sociale.

La viabilité des projets soutenus par l'OIM est bonne quel que soit le type de projet. Elle diminue cependant dans le temps. Parmi les 124 projets enquêtés par Altai Consulting, 110 sont encore opérationnels entre trois mois et deux ans après leur création et plus des trois quarts (96) dégagent des revenus (figures 15 et 16). Les données d'enquête ne montrent pas de différence marquée entre les projets individuels, collectifs et communautaires. Ces résultats très positifs sont supérieurs à la moyenne régionale (trois quarts des projets encore en activité). En revanche, alors que presque tous

les répondants dont le projet a été mis en place il y a moins d'un an déclarent qu'il est opérationnel, la proportion tombe à 44% après un an d'existence – la tendance est similaire au niveau régional.

Selon l'enquête menée par Altai Consulting, les avantages attendus des projets de groupes (collectifs et communautaires) ne semblent pas s'être matérialisés, et/ou sont en partie contrebalancés par un certain nombre de risques et de défis opérationnels. Tout d'abord, ces projets mettent du temps à se mettre en place – les projets communautaires en particulier nécessitent des études et consultations préalables ainsi qu'une approche de développement local. Au Burkina Faso, l'OIM a eu recours à divers partenaires (ONG, autorités locales) pour mettre en œuvre ces projets mais les coûts engendrés par migrant de retour¹⁸ et la longueur des processus d'élaboration de ces projets l'ont poussé à abandonner la majorité des projets communautaires en préparation pour n'en maintenir que deux. La facilité à réintégrer plus rapidement un grand nombre de migrants de retour ne s'est donc pas encore manifestée, et le temps d'attente (relativement long) des bénéficiaires de projets collectifs ou communautaire est similaire à celui des projets individuels¹⁹. Près des deux tiers des répondants à l'enquête d'Altai Consulting ont ainsi attendu plus de six mois entre leur retour et l'aide à l'établissement d'un projet, quel que soit le type de projet (figure 17). La moyenne régionale est similaire.

Les avantages en termes de rentabilité et durabilité des projets collectifs et communautaires, qui devaient découler de la mise en commun des ressources et des économies d'échelle réalisées, ne semblent pas non plus s'être (encore) concrétisés. Selon l'enquête d'Altai Consulting, les bénéfices tirés de ces projets sont similaires à ceux des projets individuels et ils contribuent modestement aux revenus des migrants de retour. Près des deux tiers des migrants assistés exercent une (ou plusieurs) autre activité(s) en parallèle du projet de réintégration, quel que soit le type de projet (figure 18). Parmi ceux-ci, près d'un tiers indique que cette autre activité génère davantage de revenus que le projet établi avec l'aide de l'OIM²⁰. De la même manière, les avantages attendus en termes de contrôle par les pairs et de cohésion sociale ont été contrariés par les risques de tensions et de manque de motivation dans les projets de groupe. Ceux-ci peuvent aller à l'encontre de la volonté des migrants de retour, qui préfèrent l'aide individuelle et ont pu se sentir contraints de se regrouper pour pouvoir bénéficier d'une assistance économique. Les interviews réalisées par Altai Consulting et les évaluations OIM soulignent enfin que la gestion et la gouvernance de ces projets ont créé des

Figure 15: Le projet est-il encore opérationnel?

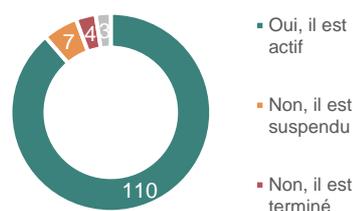
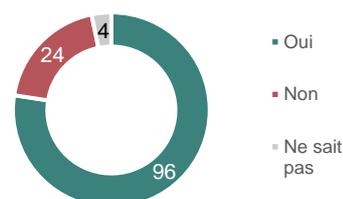


Figure 16: Le projet génère-t-il des bénéfices?



Graphique 17: Temps d'attente avant réception de l'aide à l'installation du projet OIM

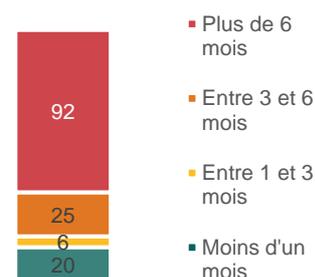
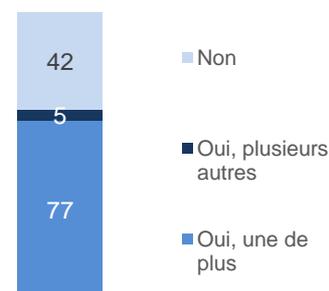


Figure 18: Le répondant exerce-t-il une activité en plus du projet OIM?



¹⁸ Les projets communautaires étant destinés à la communauté dans son ensemble (y compris les migrants de retour), le coût unitaire de la réintégration d'un migrant de retour intégré dans un projet communautaire est plus élevé que celui d'une réintégration individuelle ou collective.

¹⁹ Les données d'enquête Altai Consulting suggèrent même que les projets individuels étaient légèrement plus rapidement mis en œuvre que les projets collectifs au Burkina Faso.

²⁰ A l'échelle régionale, les migrants sont moins nombreux à exercer des activités supplémentaires, mais celles-ci génèrent en moyenne plus de revenu que le projet OIM.

tensions entre participants. Cumulées au manque de motivation, ces dernières peuvent créer des taux de déperdition de participants relativement importants. Depuis 2019, l'OIM considère qu'à l'échelle régionale, le rapport bénéfice-risque est plus avantageux pour les projets communautaires que pour les projets collectifs. Face au retard accumulé, l'OIM a d'abord accéléré la mise en place des projets collectifs et communautaires en attente, grâce à des procédures allégées (telle que la validation en ligne des plans d'affaires), puis a davantage ouvert les projets individuels aux migrants non vulnérables, en particulier depuis l'apparition de la pandémie.

Malgré les efforts de l'OIM pour améliorer la fourniture de l'aide matérielle au démarrage des projet d'entrepreneuriat celle-ci est encore jugée imparfaite par les migrants de retour. Elle est parfois qualifiée d'inadéquate et/ou de mauvaise qualité, ce qui peut partiellement s'expliquer par les lourdeurs des procédures d'achat de l'OIM et le mode d'achat groupé. L'autre contrainte relative à l'équipement de démarrage soulignée par tous les acteurs consultés (OIM, et ses partenaires gouvernementaux et de mise en œuvre) est son faible montant, découlant du faible budget disponible par bénéficiaire.

Le contexte de la pandémie et la perspective de la fin de l'IC ont fait évoluer l'approche de l'OIM vers encore plus de projets individuels et, possiblement, la fourniture d'une partie de l'aide économique sous forme monétaire. A partir du deuxième trimestre 2020, les contraintes logistiques et la crainte de favoriser la propagation du COVID-19 ont motivé l'OIM à privilégier les projets individuels pour les nouveaux bénéficiaires. Fin 2020, l'OIM considérait les avantages de la fourniture d'une aide monétaire sur le modèle de l'approche adoptée par l'OIM Côte d'Ivoire, Mali et Cameroun : plus rapide à faire parvenir aux bénéficiaires dont la vulnérabilité économique s'est accrue, plus flexible et responsabilisante dans son utilisation par les bénéficiaires, plus à même de résorber le « back log » (ceux qui attendent encore une aide économique), et moins de contraintes administratives, de déplacement et de contacts. Dans ce contexte, l'OIM Burkina Faso a élaboré des POS décrivant les modalités prévues de mise en œuvre de cette aide. Elle sera d'un montant de 470 000 FCFA (soit environ 715 EUR) et destinée à tous les migrants de retour n'ayant pas bénéficié d'une assistance à la réintégration (hors conseil). Elle se concrétisera par deux versements de 235 000 FCFA chacun recouvrant une aide inconditionnelle de 35 000 FCFA et une aide conditionnelle (spécifique à la réintégration) de 235 000 FCFA. Le versement de la seconde tranche sera conditionné à la vérification par l'OIM et ses partenaires de la bonne utilisation des fonds de la première tranche. Ce suivi se réalisera de manière physique (autant que possible) et à distance pour limiter les risques de mauvaise utilisation²¹. Si cette initiative devait être prolongée au-delà de la crise du COVID-19, le conseil/orientation et le suivi/accompagnement seraient essentiels pour cibler les individus présentant le moins de risques et assurer une bonne utilisation du cash.

3.4. IMPACTS DE L'ASSISTANCE A LA REINTEGRATION

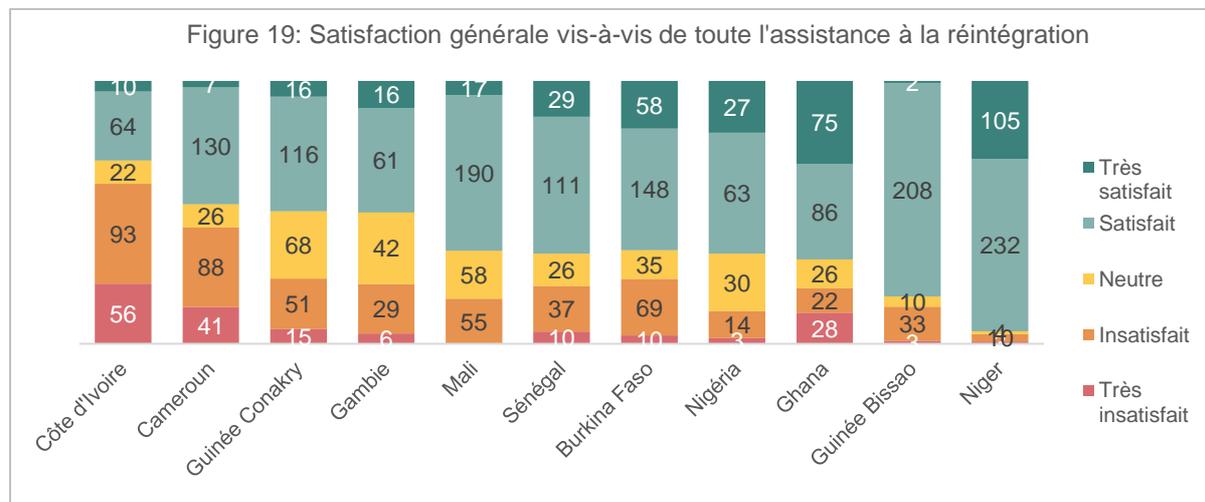
3.4.1. Satisfaction générale vis-à-vis de toute l'aide reçue

Tous les bénéficiaires reconnaissent l'impact positif de l'assistance à la réintégration fournie par l'OIM. Les impacts positifs cités le plus souvent par les répondants à l'enquête d'Altai Consulting sont l'amélioration des compétences professionnelles (246), une meilleure confiance en soi (238) ainsi qu'une situation financière améliorée (154). Dans une moindre mesure, le resserrement des liens avec les autres migrants de retour (131) et avec l'entourage (107) ont aussi été mentionnés. Seuls 14 bénéficiaires n'ont rapporté aucun impact positif.

Les Burkinabè apparaissent majoritairement satisfaits de l'aide à la réintégration au Burkina, avec un taux de satisfaction qui se trouve dans la moyenne régionale. Près des deux tiers (64%) des répondants aux enquêtes Altai Consulting indiquent être satisfaits ou très satisfaits, comme la

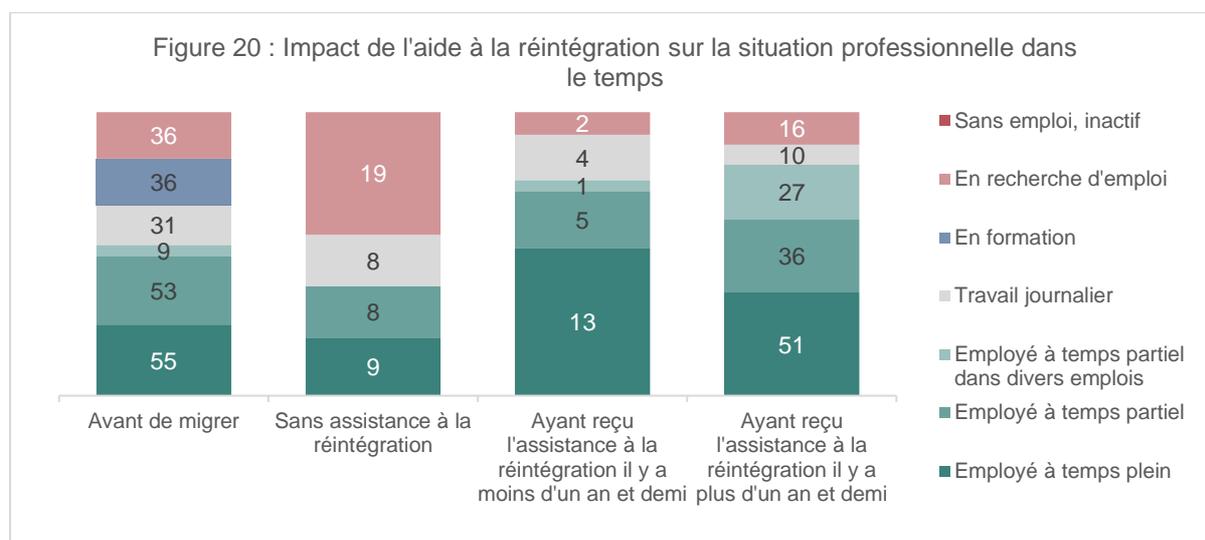
²¹ Au-delà du risque de mésusage des fonds, il existe un risque réputationnel pour l'OIM ou l'UE notamment si l'argent est utilisé pour financer une ré-émigration. A noter que durant la période COVID-19, ce risque était réduit par les restrictions de voyage.

moyenne régionale (63%) (figure 19). Ce taux ne varie pas significativement en fonction de l'année de retour. L'OIM rapporte un taux de satisfaction similaire (64%), plaçant le Burkina Faso en huitième position parmi les pays de la sous-région.



3.4.2. Situation professionnelle

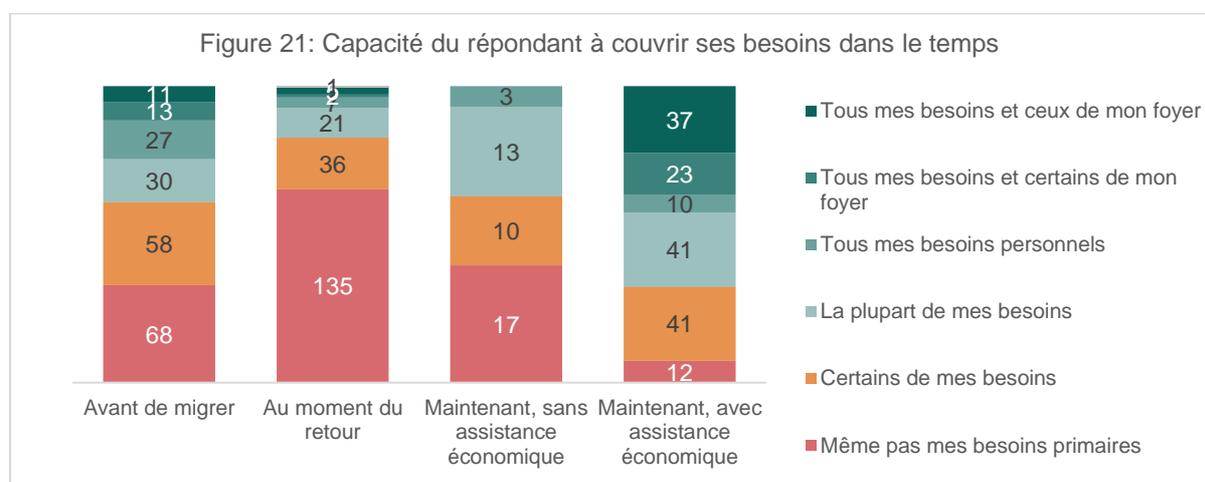
L'aide économique fournie par l'OIM semble avoir contribué améliorer la situation professionnelle des bénéficiaires, d'après l'enquête d'Altai Consulting. Le taux d'activité à temps plein, de 20% parmi les migrants de retour n'ayant pas encore reçu d'aide économique, est nettement plus élevé (52%) chez ceux ayant reçu cet appui, mais baisse significativement dans les quelques années qui suivent (36%). Le taux d'inactivité passe quant à lui de 42% à 8% après réception de l'aide, puis augmente à nouveau légèrement avec le temps. Les bénéficiaires de l'aide économique semblent se trouver dans une meilleure situation professionnelle qu'avant leur départ ; contrairement à ceux qui n'ont pas (encore) bénéficié de l'aide (figure 20). Les effets positifs de l'aide économique diminuent toutefois avec le temps à mesure que la qualité des emplois occupés diminue elle aussi (moins d'emplois à temps plein et plus d'emplois à temps partiel) et que le nombre de répondants en recherche d'emploi augmente. La situation professionnelle et la qualité de l'emploi (temps plein) des bénéficiaires ayant reçu à la fois une formation technique et une aide matérielle pour la mise en place d'un projet est meilleure que celles des autres bénéficiaires (voir annexe 8). La tendance observée au niveau régional est similaire à celle constatée au Burkina Faso.



Il est à noter que d'autres facteurs individuels et contextuels influencent la situation d'emploi des bénéficiaires de l'aide. La pandémie de COVID-19 notamment a affecté l'activité professionnelle de plus la moitié (115) des répondants interrogés lors du cycle 3. Parmi ces derniers, près de la moitié (54) ont vu leur activité s'arrêter temporairement (49) ou définitivement (5).

3.4.3. Autonomisation économique

L'aide économique reçue semble avoir contribué à l'amélioration de la situation financière des migrants de retour. Celle-ci semble cependant diverger de plus en plus au fur et à mesure des années. Les migrants de retour interrogés par Altai Consulting avaient le sentiment que leur situation économique s'était améliorée depuis le moment de leur retour au pays, en termes de revenus, de capacité à subvenir à leurs besoins de base, et de satisfaction avec leur situation financière. Dans l'ensemble, les répondants indiquaient, au moment de l'enquête, être plus en mesure de satisfaire leurs besoins qu'avant leur départ et, surtout, qu'au moment de leur retour au pays (figure 21). Par ailleurs, plus l'aide à la réintégration économique est complète, plus la capacité à subvenir aux besoins de base augmente (voir annexe 8).



Après la réception de l'aide économique, la situation financière des bénéficiaires s'améliore globalement avec les années, soulignant la durabilité des résultats de l'aide économique. Cela cache néanmoins une divergence entre bénéficiaires : certains voient leur situation se dégrader, tandis que d'autres parviennent à augmenter leur niveau de revenu et capacité à couvrir leurs besoins au cours du temps. D'après les enquêtes de l'OIM sur la durabilité de la réintégration, le score d'autosuffisance économique des bénéficiaires de l'IC au Burkina Faso est dans la moyenne régionale (0.6 sur 1, en sixième position sur 11 pays). Ce score mesure, entre autres, la possession de moyens de production, l'adéquation de leur emploi par rapport aux besoins, leur capacité à se nourrir, leur accès au crédit, et leur niveau d'endettement^{xxix}.

La situation économique de la majorité des migrants de retour demeure toutefois précaire, d'autant plus qu'un grand nombre d'entre eux souffre d'un niveau d'endettement important. La majorité des répondants bénéficiaires d'une assistance économique restent toutefois dans une situation financière précaire (60% - figure 23) et près de la moitié ne sont pas satisfaits de leur situation financière (46%). Cette situation particulièrement difficile des migrants de retour s'explique non seulement par la situation socio-économique du pays, mais également par la question de l'endettement des migrants, qui ont, pour près des deux tiers d'entre eux (65%), emprunté de l'argent afin de financer leur projet migratoire selon l'OIM^{xxx}. En ajoutant les dettes contractées avant le voyage (14% des migrants) et après le retour (26% des migrants), le nombre de migrants de retour endettés s'élèverait à 79% selon l'OIM^{xxxi}. Par ailleurs, leur capacité de remboursement est faible, puisqu'au moment de l'enquête de l'OIM, 49% des migrants de retour endettés n'avaient pas encore commencé à rembourser leurs dettes migratoires, et seulement 26% étaient en cours^{xxxii}. Parmi les migrants endettés, 61% indiquent que l'endettement se répercute négativement sur leur situation économique actuelle.

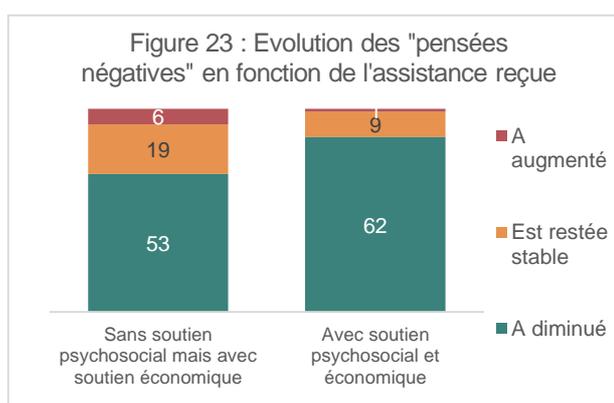
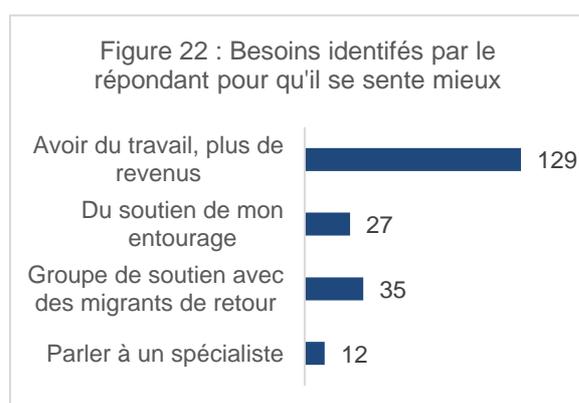
La dette migratoire représente une charge à la fois financière, sociale et psychosociale. Sur le plan social, l'impact négatif de la dette est renforcé par ses modalités de prêts et de remboursements, généralement établies dans le cadre informel auprès de la famille et des proches^{xxiii}. Bien que flexible, le remboursement revêt un caractère obligatoire et peut être à l'origine de tensions et pressions au sein de la famille, entre le migrant et la communauté ou entre la famille et la communauté^{xxiv}. Ainsi, 71% des migrants interrogés par l'OIM déclaraient que leurs dettes avaient un impact négatif sur leur situation personnelle, tant au niveau social que psychologique.

3.4.4. Réinsertion sociale

Les difficultés de réinsertion sociale sont relativement rares parmi les migrants de retour enquêtés par Altai Consulting. Quand ils en font part, ils l'expliquent par leur sentiment d'échec, la perte de statut social et l'impression de ne pas être compris par leurs proches. Les données de l'enquête conduite par Altai Consulting suggèrent que les tensions avec l'entourage (famille et communauté) et la stigmatisation ne sont pas les principaux obstacles à la réinsertion sociale, rejoignant les observations de l'OIM^{xxv}. Respectivement 11% et 17% des répondants interrogés au cours de notre enquête rapportent avoir souffert de tensions avec leur famille et avec leur communauté au moment de leur retour au Burkina Faso. Ces tensions semblent diminuer légèrement entre le moment du retour et la date de l'enquête (8% et 12%, respectivement), sans corrélation nette avec la réception d'une assistance à la réintégration. Le sentiment de honte, d'avoir perdu du temps à cause de l'échec du projet migratoire, et la perte de statut social et de considération, en particulier chez ceux qui ne retrouvent pas un emploi rapidement et ne peuvent pas honorer leurs obligations sociales ou familiales, semblent être des contraintes plus lourdes qui peuvent amener certains migrants de retour à se renfermer sur eux, s'isoler, voire rentrer dans un état de mal-être psycho-social (voir section 3.3.2). Ainsi, près de 40% des répondants à l'enquête Altai Consulting affirment que les divers sentiments négatifs qu'ils ont pu ressentir ont rendu leur réinsertion sociale plus difficile. Parmi ceux interrogés par l'OIM qui avaient des dettes, 15% ont déclaré subir des menaces, abus ou des violences pour le remboursement de leurs emprunts.

3.4.5. Bien-être psycho-social

L'aide à la réintégration semble avoir un impact positif sur l'état psychologique des migrants de retour. L'approche intégrée de l'OIM apparaît pertinente pour répondre aux besoins psychosociaux. Près des deux tiers des personnes interrogées disant ressentir des pensées négatives à la suite de leur expérience migratoire ont indiqué que le fait d'avoir un emploi est ce qui les aiderait le plus (figure 22). Aussi, d'après l'enquête, la fréquence des pensées négatives diminue pour la plupart des répondants au fil du temps et de la réception de l'aide à la réintégration (dans son ensemble) (graphiques 3 et 23). Plus des deux tiers des répondants ont également indiqué que l'aide à la réintégration contribuait à diminuer les pensées négatives. De même, la moitié des personnes interrogées ont déclaré que l'aide à la réintégration reçue les avait « beaucoup » ou « modérément » aidé à améliorer leur bien-être personnel et leur confiance en eux. Enfin, l'enquête Altai Consulting

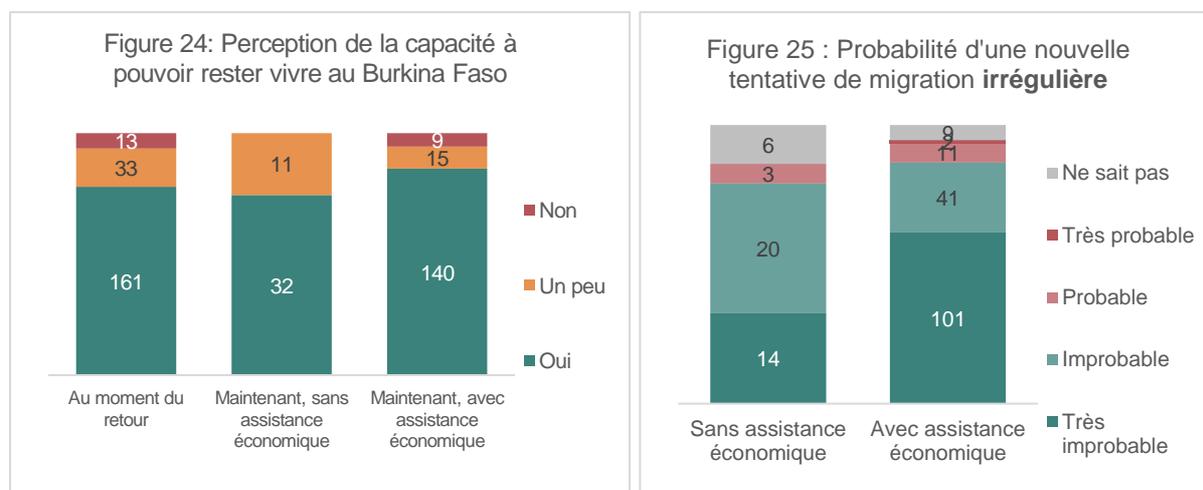


suggère que les répondants ayant bénéficié d'une assistance psycho-sociale et d'une aide économique à la réintégration sont ceux qui ont le plus vu la fréquence de leurs « pensées négatives » baisser (graphique 23). La tendance régionale est similaire.

3.4.6. Volonté de ré-émigrer

A leur retour, les migrants de retour sont très peu nombreux à ne pas se sentir totalement en mesure de rester au pays. Cela n'exclut pas que certains aient le projet de ré-émigrer à l'avenir: la moitié d'entre eux envisage une migration par la voie régulière et un cinquième par la voie irrégulière. Ces pourcentages sont moins élevés que les moyennes régionales pour ces deux indicateurs, qui se chiffrent respectivement à 22% et 60%. Le sentiment de ne pas totalement pouvoir rester vivre au pays est également moins élevé au Burkina Faso (22%²²) que dans la sous-région (42%). Le temps seul fait peu évoluer cette situation bien que de moins en moins de migrants indiquent n'être "pas du tout" capables de rester au Burkina Faso (figure 24). Ces taux peuvent être sous-estimés puisqu'ils excluent ceux qui ont déjà ré-émigré²³.

Ces pourcentages sont moins élevés parmi ceux qui ont reçu une aide économique à la réintégration. Malgré les limites de cette aide, elle semble donc renforcer le sentiment de pouvoir rester vivre au Burkina Faso et surtout, réduire le souhait de ré-émigrer irrégulièrement. Le sentiment d'être capable de rester vivre dans le pays est légèrement plus fréquent chez ceux qui ont reçu une aide économique que chez ceux qui ne l'ont pas (encore) reçue, et la volonté de ré-émigrer irrégulièrement diminue d'un tiers (figures 24 et 25). Interrogés directement sur l'impact de l'aide reçue, trois quarts des répondants confirment qu'elle leur a permis d'envisager un avenir au Burkina Faso et la moitié qu'elle a réduit leur volonté de ré-émigrer irrégulièrement. Cet effet positif de l'aide est renforcé quand l'aide économique a été la plus complète (formation et projet). L'effet sur la volonté de migrer régulièrement est plus limité, et cette-dernière reste élevée après réception de l'aide (43%).



3.5. SUIVI-EVALUATION

L'OIM a amélioré ses outils et capacités de gestion et de suivi des bénéficiaires tout au long de l'IC, avec l'appui significatif de son bureau régional. La base de données Excel d'identification et de suivi des bénéficiaires mise en place au début de l'IC a été progressivement remplacée par une plateforme en ligne (MiMOSA) permettant de réduire les erreurs, d'interconnecter les données des différents pays, de mieux exploiter les données et d'approfondir l'analyse statistique. Cette transition a

²² Qu'ils aient ou non déjà bénéficié de l'aide à la réintégration.

²³ Il peut également y avoir un biais de réponse mais celui-ci a été minimisé dans la conception du questionnaire d'enquête ainsi que lors de la formation des équipes d'enquête. L'analyse n'indique pas que ce biais soit significatif.

généralisé en 2020 un surcroît de travail pour l'équipe suivi-évaluation déjà sous-dotée par rapport aux besoins existants (en termes de suivi, d'évaluation, d'enquêtes, et de rapportage notamment). Par ailleurs, la mise à jour des informations des bénéficiaires reste un défi (fréquents changements de situation, d'adresse, de numéro de téléphone ; perte de contact ; manque/perte de documents voire fraude à l'identité pour pouvoir indûment bénéficier de l'aide). La vérification des bases de données et la revue itérative de la définition et du mode de calcul des indicateurs de rapportage ont entraîné des changements importants dans le décompte des bénéficiaires et une rupture dans le suivi des résultats et la comparabilité des données. Le siège et le bureau régional de l'OIM ont également élaboré des questionnaires d'enquête auprès des bénéficiaires et un cadre d'analyse de l'efficacité et de la durabilité de la réintégration communs à tous les pays de l'Initiative Conjointe. Ces données aussi sont désormais entrées dans MiMOSA. Très peu sont toutefois publiées (et les indicateurs de rapportage sont axés sur le nombre de bénéficiaires plutôt que sur l'efficacité de l'aide), ce qui affecte la lisibilité des résultats de l'IC vis-à-vis du gouvernement, du bailleur de fonds et du public.

L'OIM Burkina Faso a démontré une certaine agilité et adaptabilité programmatique grâce au développement du suivi évaluation en interne. Les contraintes et le feedback du terrain au Burkina, ainsi que les échanges d'expérience avec les autres pays de l'Initiative Conjointe facilités par le bureau régional, ont été pris en compte pour affiner l'approche au fur et à mesure. L'équipe suivi-évaluation de l'OIM Burkina Faso a d'abord pris l'initiative de réaliser plusieurs évaluations de ses propres activités. Par exemple, l'atelier de networking précité et les formations COFEC, ont été suivis d'enquêtes de résultat, tandis que certains partenaires de mise en œuvre telles que l'ONG Alert Migration et la Direction Régionale des ressources animales ont fait l'objet d'évaluations. Plus généralement, les connaissances accumulées au niveau régional grâce à diverses études de suivi-évaluation (internes et externes) ont été prises en compte dans l'adaptation programmatique de l'OIM Burkina Faso pour améliorer l'assistance²⁴.

L'OIM a pris diverses mesures pour améliorer le suivi des bénéficiaires sur le terrain. Dès le début de l'IC, elle a eu recours à deux ONG locales, Alert Migration et Arsim World, qui interviennent tout au long du processus de réintégration dans les deux principales zones de retour (Centre-Est et Centre-Sud). Elles sont essentielles en amont, avant la phase de conseil réalisée par l'OIM pour mobiliser les migrants de retour ; et en aval, après fourniture de l'aide matérielle pour faire remonter les difficultés auxquelles sont confrontés les migrants et les assister. Elles possèdent un avantage comparatif par rapport à l'OIM en termes de flexibilité organisationnelle, d'accès au terrain et aux communautés. Elles ont été particulièrement utiles au début de l'IC pour l'identification des bénéficiaires rentrés avant 2017, à un moment où les capacités de l'OIM étaient limitées. La collaboration avec l'OIM a toutefois été contrainte par le choix de privilégier des contrats courts successifs. L'OIM a également intégré des acteurs publics décentralisés dans son mécanisme de suivi, en particulier les directions régionales de l'élevage et de l'agriculture, mobilisées pour assister les nombreux migrants bénéficiant de projets dans ces domaines. Pour autant, l'assistance de ces acteurs est encore parcellaire selon les entretiens qualitatifs réalisés par Altai Consulting.

Les principales marges d'amélioration sont sur le suivi des bénéficiaires dans la durée, la participation renforcée de la partie nationale à ce suivi, et les mécanismes de communication et de redevabilité envers les bénéficiaires tout le long du processus. Le suivi des bénéficiaires sur le terrain demeure de trop courte durée après réception de l'aide par rapport à leur fort besoin d'accompagnement, notamment à cause des contraintes budgétaires et des contrats trop courts des partenaires terrain. La contrainte de la COVID-19 a encore réduit les possibilités de suivi terrain. Les appels téléphoniques, même s'ils permettent une meilleure couverture des bénéficiaires, ne permettent pas de faire un état des lieux complet et fiable. Par ailleurs, le suivi-évaluation programmatique n'impliquent pas suffisamment les différents partenaires et la partie nationale dans une démarche de

²⁴ Cash for work inspiré de la Guinée. Fin du guidage vers les projets collectifs issus des réflexions OIM à l'échelle régionale. Réduction des coûts unitaire de réintégration et révision du processus de conseil inscrits dans l'évaluation régionale de la réintégration OIM. Accent mis sur la formation professionnelle dans la réintégration, issu de l'expérience du Mali.

suivi conjoint, d'apprentissage croisé et d'appropriation globale. La première visite conjointe sur le terrain s'est tenue en octobre 2020 sous l'égide du Comité Technique de Suivi (CTS) de l'IC. Les enquêtes de satisfaction et de durabilité de la réintégration (par téléphone et/ou sur le terrain) impliquent également peu la partie nationale. Enfin, les échanges entre les bénéficiaires d'une part, et les assistants à la réintégration et partenaires OIM d'autre part, sont importants et appréciés, mais ne mettent pas les bénéficiaires dans une position où ils peuvent faire librement et facilement remonter leurs difficultés au management de l'OIM et aux autorités locales et nationales, communiquer une plainte ou faire valoir leur point de vue sur un pied d'égalité (comme « ayant-droits »).

3.6. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES D'AUTRES PAYS

Les recommandations ci-dessous découlent de l'analyse de la programmation au Burkina Faso spécifiquement. Certaines peuvent être mises en œuvre à court terme tandis que d'autres sont à plus long terme, voire destinées à guider une prochaine programmation compte tenu des contraintes de temps et de budget. Ces recommandations sont complétées par des recommandations plus institutionnelles à la fin du chapitre suivant, et d'autres plus larges et stratégiques dans le rapport de synthèse régionale.

3.6.1. Recommandations à destination de l'OIM

1. **L'OIM est bien placée pour continuer à jouer un rôle central dans l'organisation des retours, l'assistance immédiate à l'arrivée et la protection des migrants les plus vulnérables (Burkinabè ou non) en appui direct au gouvernement**, au vu de sa longue expérience (notamment acquise au cours de l'IC) et de ses avantages comparatifs (agence liée aux Nations Unies et présence régionale).

A court terme et à budget constant

- **Continuer de renforcer l'information et le contact avec les migrants** à toutes les étapes du retour et de la réintégration (avant le retour, à l'arrivée et pendant la réintégration) :
 - o **Renforcer l'informations sur la réalité de l'aide** : montants (argent de poche, première tranche en cash si mise en place) ; les options et modalités de l'aide à la réintégration (types de formation ; budget/nombre de bourses d'études ; les formations professionnelles disponibles ; projets de groupes et/ou individuels, etc.) ; les conditions et les critères (pièces à fournir, besoin de maintenir le contact, déplacements à effectuer pour bénéficier de l'aide) ; et les durées moyennes d'attente (ordre d'idée).
 - o **Garder le contact et renforcer la communication avec les Burkinabè de retour** une fois qu'ils sont rentrés : en direct, par téléphone et grâce aux réseaux sociaux (Facebook).
 - o **Tâcher de remobiliser les migrants de retour qui ne sont plus en contact avec l'OIM**, notamment par le biais d'associations de migrants ou des ONG partenaires.
- **Poursuivre les efforts de partenariats, décentralisation et renforcement de l'assistance médicale et psycho-sociale avec tous les acteurs** (OSC et nationaux) :
 - o **Identifier et mobiliser les associations / ONG nationales** intervenant dans le secteur de la prise en charge des personnes les plus vulnérables (OCADES est par exemple cité dans l'étude Samuel Hall).
 - o **Renforcer le dialogue avec l'Etat (ministère de la Santé) et les principales agences / bailleurs de fonds intervenant dans le secteur de la santé** au Burkina Faso afin de promouvoir des mécanismes communs de prise en charge.
 - o **Continuer à renforcer les capacités de tous les acteurs impliqués dans le soutien psycho-social dans une optique de renforcement sectoriel plus large** : acteurs publics, société civile et toutes personne en contact des migrants (y compris les acteurs de la réintégration économique, les filières de formation universitaires et continues pour les travailleurs sociaux, les agents de santé communautaires).

- **Renforcer l'approche psycho-sociale par les pairs et communautaire** dans un contexte où les capacités psycho-sociales professionnelles sont faibles :
 - o **Identifier et renforcer les stratégies d'adaptation qui existent déjà au niveau communautaire**
 - o **Envisager d'organiser un mécanisme de mentorat pour les plus vulnérables.** L'étude pilote réalisée par l'OIM a montré des résultats prometteurs.
- **Pour Caritas / Croix-Rouge : Renforcer les mécanismes de coordination avec l'OIM, et le Mécanisme national de référencement.** Les actions prévues exigeront une coordination efficace à la fois entre membres des consortia et avec d'autres PMO comme l'OIM qui offrent un soutien similaire en matière de protection dans certaines régions du Burkina Faso.

Avec des capacités supérieures dans le cadre d'un futur projet

- **Augmenter les capacités humaines et financières des équipes de protection pour une meilleure identification et prise en charge** des migrants les plus vulnérables ; notamment en augmentant le budget pour les besoins médicaux les plus coûteux et les soins psychologiques/psychiatriques les plus sérieux.
- **Envisager d'augmenter la somme d'argent fournie à l'arrivée**, si cela ne chevauche pas l'aide à la réintégration sous forme monétaire.
- **Envisager de reprendre le Cash for Work entre l'assistance au retour et à l'arrivée dans les cas pertinents**, et en particulier pour les plus vulnérables ou ceux pour lesquels l'aide à la réintégration est susceptible d'arriver avec un délai important.

2. Promouvoir une réintégration économique plus rapide, flexible, individualisée et efficiente

Evolution recommandée sur le moyen terme

- **Poursuivre les efforts de diversification des options de réintégration économique** pour les différents profils (milieu urbain-rural, niveau d'instruction, compétences professionnelles) en proposant notamment la reprise d'études et des bourses d'études universitaires au Burkina Faso ou à l'étranger (en liaison avec le programme ERASMUS+ de l'UE)
 - o **Renforcer le lien avec le secteur privé** pour l'insertion professionnelle : développer les stages, alternances, placements d'emploi par exemple en mobilisant le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB).
 - o **Multiplier les initiatives comme l'atelier de networking** en invitant plus de migrants
 - o **Mettre en œuvre le projet formulé d'étendre la fourniture de formation technique.**
 - o **Poursuivre la multiplication des partenariats de référencement (formels ou non) et les faciliter pendant la phase de conseil et orientation** en invitant les agences et les programmes d'emploi et de formation des jeunes pertinents à participer aux sessions de conseils de chacun.
- **Approfondir la compréhension de l'environnement et des profils des bénéficiaires par les consultants chargés d'aider à l'élaboration des plans d'affaires**, et mieux impliquer les autorités locales, l'entourage et le « réseau de soutien » dans le choix/suivi des projets.
 - o **Renforcer la formation des consultants** en techniques de communication et d'entretiens avec les migrants de retour grâce aux documents disponibles (« *reintegration counselling guide* », actualisation de l'étude de l'ONEF notamment)
- **Assurer un accompagnement régulier et décentralisé sur le terrain** via les OSC/autorités locales pour faire le suivi de l'utilisation de l'aide matérielle/kit, et remonter les informations/plaintes indépendamment des assistants de réintégration.
- **Rendre disponible un appui additionnel pour les migrants de retour et les projets de réintégration les plus prometteurs en fonction** de : (i) leur niveau de motivation et/ou de

qualification professionnelle, (ii) la maturité et les chances de succès du projet, et l'implication de la famille et du réseau de soutien de la personne, (iii) le caractère innovant et la prise en compte des risques du projet et (iv) le faible risque de ré-émigration du bénéficiaire.

- **Faciliter l'accès des bénéficiaires aux programmes nationaux d'appui à la jeunesse et à l'entrepreneuriat, au (micro-)crédit et à d'autres instruments financiers** (fonds de roulement, groupes d'épargne et de crédit, fonds de garantie etc.). Capitaliser l'expérience entre PMO et avec les autres pays : le guide récemment publié par l'OIM sur le microcrédit, et l'expérience des nombreux acteurs burkinabè de la finance pour le développement, ainsi que de l'OIM Nigéria et Guinée, pourraient être de bons points de départ.
- **Envisager d'échelonner la fourniture de l'aide à la réintégration** : renforcer le séquençage des formations et de la fourniture de matériel dans le cadre des projets le permettant.
- **Poursuivre les efforts d'approfondissement des connaissances sur les filières porteuses** dans diverses régions
- **Envisager d'orienter plus encore le suivi-évaluation de la réintégration vers l'analyse de sa durabilité** (rentabilité des projets, insertion socio-professionnelle) à travers des enquêtes de suivi-évaluation plus continues et répétées et un ajustement de la méthode d'évaluation. En partager davantage les résultats analysés et désagrégés.
- **Continuer à responsabiliser et renforcer les capacités des partenaires de terrain (OSC et services techniques déconcentrés) dans le suivi-évaluation des bénéficiaires** ; et impliquer plus régulièrement le CTS dans le suivi terrain et dans la plus longue durée.

A court terme et à budget constant

- **Poursuivre les efforts pour réduire/palier au temps d'attente** sans nuire à l'accompagnement et à l'engagement des bénéficiaires (par exemple via le Cash for Work)
- **Poursuivre l'expérimentation de la fourniture d'une partie de l'aide à la réintégration sous forme monétaire en évaluant les résultats** et en échangeant avec les autres bureaux-pays OIM engagés dans la même démarche (Mali, Côte d'Ivoire, Cameroun).
 - **Mettre en œuvre le projet affiché dans les POS** de réaliser un suivi rapproché de l'utilisation des versements pour améliorer l'efficacité de l'aide et réduire les risques de mauvaise utilisation/ fraude.
 - **S'assurer de bien communiquer aux bénéficiaires les deux finalités distinctes de l'aide monétaire** (humanitaire et économique), et leurs modalités de décaissements associées pour réduire les risques de mauvaise utilisation, incompréhension et insatisfaction.
- **Faire une revue des projets collectifs et communautaires** pour affiner la compréhension des conditions de leurs succès et capitaliser sur leurs avantages
 - Affiner la prise en compte des conditions déjà connues de succès des projets de groupe : (i) Préserver la liberté de choix, l'initiative doit venir des bénéficiaires eux-mêmes avec la localité concernée ; (ii) Renforcer la conception initiale des projets collectifs et communautaires, la prévision des modes de gestion, et les mécanismes de construction de la cohésion de groupe ; (iii) Assurer une grande adaptation au contexte, précision des plans d'affaires et un suivi rapproché sur la durée.
 - **Limiter le nombre de participants des projets collectifs et les réserver dans les cas où les risques identifiés sont maîtrisés.** Faire signer à ces participants une charte d'engagement qui spécifie les règles du projet, et les responsabilités de chacun.
 - **Impliquer les bénéficiaires dans l'achat de l'aide matérielle** en cas de maintien de l'aide sous cette forme.
 - **Continuer à réserver la formation à l'entrepreneuriat dispensée par la MEB pour les migrants s'orientant vers l'entrepreneuriat** et envisager de la simplifier pour les autres.

- **Améliorer le processus de redevabilité envers les bénéficiaires :**
 - o **Mettre en place un système formalisé de réception et traitement des plaintes** à la fois dans les centres d'accueil et lors du processus de réintégration.
 - o Mettre en place un mécanisme tel que les *Participatory Program Monitoring Meetings* déjà organisés par l'OIM dans la région Corne de l'Afrique pour permettre une meilleure remontée du feedback, des suggestions et des plaintes des bénéficiaires et renforcer la redevabilité de l'OIM envers eux.

3.6.2. Recommandations à destination de l'UE

- **Soutenir l'OIM dans l'expérimentation – et l'évaluation - de la fourniture d'une partie de l'aide à la réintégration sous forme monétaire**, au-delà du contexte de la réponse immédiate à la crise du COVID-19
- **Permettre une augmentation du budget par bénéficiaire**, notamment pour une meilleure assistance sociale, psychologique et médicale aux migrants les plus vulnérables, des formations plus diversifiées et plus longues (en fonction des profils et besoins des bénéficiaires), et un suivi-accompagnement dans la durée
- **Fournir des financements prévisibles et de plus long terme** pour permettre aux PMO de développer leurs stratégies en conséquence.
- **Envisager de financer (et coordonner) plus de programmes de soutien aux jeunes, à l'entrepreneuriat, et à la formation professionnelles (impliquant les migrants de retour)** d'une envergure et durée plus grande, et avec un volet important de renforcement institutionnel (du système et des capacités). Assurer une plus grande implication des DUE dans le choix et la conception des futurs projets afin de favoriser leur coordination et leur adaptation au contexte national.

3.6.3. Bonnes pratiques des autres pays

Pour éviter la perte de contact, l'OIM Gambie collecte **jusqu'à trois numéros de téléphone à l'arrivée** (par exemple, ceux des parents et des oncles). Si ces numéros ne permettent pas de joindre un bénéficiaire, **les migrants de retour du même vol/bus peuvent être contactés** car ils restent souvent en contact (par exemple, via un groupe Whatsapp). L'OIM Gambie rapporte que cette approche a permis de réduire à presque zéro le nombre de migrants de retour injoignables.

Au Mali et dans d'autres pays, l'OIM a créé une **ligne d'assistance téléphonique pour les migrants de retour** afin de leur permettre de joindre l'OIM lorsque les assistants de réintégration ou consultants OIM ne sont pas disponibles et de poser des questions ou de déposer une plainte

Au Nigéria et en Gambie, l'OIM a pris **plusieurs initiatives pour renforcer les systèmes nationaux de santé mentale et de soutien psychosocial** et a augmenté les perspectives d'appropriation nationale et de durabilité.

- Au Nigéria, l'OIM a organisé deux formations pilotes à l'intention des travailleurs des soins de santé primaire (quatre jours chacune) en plus de formations de premiers secours psychologiques. Ces deux formations pilotes s'adressaient en priorité à 42 travailleurs de la santé basés en dehors des plus grandes villes et portaient sur la santé mentale en général et sur les besoins spécifiques des migrants de retour en matière de santé mentale en particulier. Ces formations devraient faciliter l'orientation des migrants de retour, mais aussi renforcer le système nigérian de soutien à la santé mentale dans son ensemble, ce qui pourrait profiter à de nombreux autres Nigériens.
- En Gambie, l'OIM a développé un cadre national de santé mentale pour les migrants de retour et un programme de formation (non financé par le FFU). Elle a également déployé des caravanes de santé mentale et de soutien psychosocial dans les principales zones de retour (non financé par le FFU).

L'OIM Mali a introduit un " **contrat d'adhésion** " afin d'expliquer l'étendue de l'aide à la réintégration et d'informer les bénéficiaires potentiels que ce soutien n'est pas (seulement) un droit mais qu'il s'accompagne également de conditions et d'obligations. En le signant, les migrants de retour s'engagent à fournir des informations personnelles exactes et à rester en contact avec l'OIM. Certaines ONG partenaires de l'OIM en Côte d'Ivoire ont introduit une " **lettre d'engagement** " similaire qui définit les règles et les engagements des participants pour les projets collectifs et communautaires. Cette approche favorise l'échange entre bénéficiaires et l'apparition d'une compréhension commune des enjeux des projets de groupe parmi eux. Elle leur confère également un plus grand sens des responsabilités.

En Guinée, au Nigéria, en Gambie, au Sénégal et au Niger, plusieurs PMO ont **facilité l'accès des migrants de retour à la microfinance**. L'OIM Nigéria a fourni un tel soutien à certains migrants de retour avec un financement non EUTF (suisse) et l'OIM Guinée a collaboré avec Africa First Bank. Ce financement supplémentaire est particulièrement pertinent pour les micro-entreprises les plus prometteuses et les plus matures, et complète pertinemment le soutien individuel (limité) monétaire ou en nature budgétisé par l'Initiative Conjointe pour chaque migrant de retour.

En Guinée, l'OIM a commandé **un guide d'appui et de référencement des institutions pertinentes vers lesquelles les assistants de réintégration et consultants de l'OIM peuvent orienter les migrants de retour** pour divers types de soutien et de services économiques, médicaux et psychosociaux. En Gambie, les PMO financés par le FFU sont allés plus loin et ont piloté conjointement **une plateforme de référencement en ligne**, qui répertorie les services et les opportunités correspondant aux différents besoins des migrants de retour et facilite le processus de référencement entre eux et vers les acteurs externes. La plateforme est maintenant déployée dans toute la région.

Au Nigéria, **les projets communautaires sont d'une ampleur relativement importante, conçus sur la base d'une consultation approfondie des parties prenantes locales et d'études de faisabilité technique, et font intervenir le secteur privé et un comité de gestion local**. Ces modalités de conception et de mise en œuvre devraient permettre une plus grande durabilité (bien qu'à la fin de 2020, aucun projet n'était encore opérationnel).

4. GOUVERNANCE DE LA MIGRATION

4.1. DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES ET ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE

En intervenant à toutes les étapes de la migration – depuis l’assistance au départ et en transit jusqu’à la réintégration – les programmes sur financement FFU au Burkina Faso sont au carrefour de divers secteurs d’intervention, sur lesquels de nombreux partenaires techniques et financiers (PTF) sont actifs. En plus du secteur de la gestion des migrations, ils interviennent fortement en faveur de la formation professionnelle, de la création d’entreprises, d’emplois et du développement de filières porteuses (OIM, Mode Ethique, Expertise France, coopérations autrichienne et italienne). Ce faisant, ils participent de l’écosystème plus large de l’aide au développement, et partagent avec tous les PTF (bilatéraux et multilatéraux) présents au Burkina Faso, des priorités communes : le renforcement du capital humain, le renforcement de l’accès au financement et à l’entrepreneuriat, ainsi que le développement du secteur agricole et des chaînes de valeur²⁵.

Les politiques nationales pertinentes, et en particulier la Stratégie Nationale Migratoire (SNMig), ne permettent pas encore le guidage de l’intervention des différents acteurs des secteurs de la migration, du développement économique et de l’emploi, ce qui génère un déficit de coordination au sein de chaque secteur et entre eux. Une SNMig existe au Burkina Faso depuis 2013 mais elle n’est pas réellement opérationnelle²⁶. S’étendant sur la période 2014-2025, elle décrit l’historique et les caractéristiques des migrations au Burkina Faso et définit les grands axes stratégiques du pays en la matière, y compris pour le retour des migrants. Elle n’aborde cependant leur réintégration que de façon marginale. L’un des cinq axes stratégiques concerne la « protection et garantie des droits des migrants », qui comprend la réintégration des migrants de retour ainsi que l’assistance aux migrants en transit. Ce volet prévoit également des activités de sensibilisation notamment « sur les dangers de la migration clandestine ». Les deuxième et troisième axe, sur la prévention, consiste à promouvoir un meilleur équilibre de développement socio-économique sur le territoire et à réduire les inégalités, avec une attention particulière pour les mécanismes d’implication de la diaspora. Le document ambitionne également de combler les lacunes actuelles en termes de recherche, de connaissances et de retours d’expérience sur les thématiques migratoires. L’opérationnalisation des activités de la SNMig a été soutenue par l’OIM, et est en voie de concrétisation à travers la formation (en cours) d’un comité de pilotage de la stratégie sous la tutelle du Ministère de l’Economie et des Finances. Le premier plan d’action de la SNMig, qui a été soutenu par la coopération suisse, s’est terminé en 2018, mais il a été limité par les faibles ressources et capacités des partenaires de mise en œuvre, qui étaient presque tous des acteurs publics. Un second plan d’action est en cours de d’élaboration.

Outre la SNMig, il existe une succession des politiques nationales afférentes à l’emploi des jeunes, qui ne se coordonnent pas entre elles et qui n’ont été que partiellement mises en œuvre. En 2008, des politiques nationales de l’Emploi et de la Jeunesse ont été adoptées. Elles recouvrent en grande partie les deuxième et troisième axes de la SNMig, mais prévoyaient également des actions de sensibilisation des jeunes sur les questions de migration. Elles ont été suivies d’un Programme spécial de création d’emplois pour les jeunes et les femmes (PSCE/JF), clôturé en 2019 puis d’une nouvelle politique sectorielle du travail, de l’emploi et de la protection sociale (TEPS) pour la période 2018-2027. Ce document a décrit des instruments de mise en œuvre concrets (PAO, stratégie de communication et plan de renforcement des capacités), et listé les acteurs à impliquer (ministères, société civile,

²⁵ La Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et les principales agences de coopération bilatérales des Etats-membres de l’Union Européenne (AFD, GIZ, AICS, ADA) ont tous ces priorités de développement. Elles vont dans le même sens que le Job and Growth compact pour le Burkina Faso et les Team Europe Initiatives, en particulier, le green deal pour les jeunes.

²⁶ Le gouvernement burkinabè a toujours été actif sur la problématique de la migration. Elle était auparavant intégrée dans les stratégies de développement sans qu’une politique migratoire soit bien articulée. La signature de plusieurs conventions de migration avec divers pays témoigne de cet intérêt pour le sujet (Côte d’Ivoire en 1960, Gabon en 1973 et Mali en 1969).

secteur privé, partenaires sociaux, collectivités territoriales, PTF). Cependant, le cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi n'était pas pleinement opérationnel en 2020.

L'efficacité de la coordination au niveau institutionnel sur l'agenda « migration » est encore fragilisée par les conflits de mandats et la multiplicité des acteurs étatiques compétents. La configuration institutionnelle burkinabè demeure peu lisible et manque encore d'un leadership effectif. La coordination des activités de la SNMig est assurée par la Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP), sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Néanmoins, la création en 2018 du ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur (MIABE), depuis rattaché au ministère des Affaires Etrangères²⁷, a brouillé les responsabilités des différents acteurs publics. Son rôle dans la gestion des migrations est de nature plus politique que celui du MFSNFAH, du CONASUR, ou du MEF, et son implication concrète dans les activités de terrain ne semble pas faire l'objet d'un consensus fort auprès de ces partenaires. Il a notamment pour priorité de mobiliser les compétences et les investissements de la diaspora. C'est notamment en ce sens que l'idée d'un observatoire des migrations a vu le jour. Encore à l'état de projet, cet observatoire serait une structure tripartite (intégrant acteurs étatiques, non-étatiques, et PTF) visant à collecter les données manquantes sur la migration et servant d'espace de dialogue pour les acteurs intervenant dans le domaine. La DGEP n'a en revanche pas été associée à la réflexion.

Dans le domaine de l'emploi jeune et de la formation professionnelle, l'architecture institutionnelle est là aussi fragmentée entre le ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (tutelle de l'ANPE, ANFP, des fonds de soutien aux jeunes – FAPE, FAIJ, etc. – du FAFPA et de l'Observatoire national de l'emploi et de la Formation Professionnelle) ; le ministère du Commerce (tutelle de la MEB et de la CCI) et les autres ministères techniques (Agriculture, ressources animales et halieutiques). Il n'existe pas à l'heure actuelle de structure à même de centraliser les besoins et les offres d'emploi.

Il résulte de cet enchevêtrement des structures de gouvernance des projets une difficulté à promouvoir des visions globales sur la migration et l'emploi jeune au Burkina Faso (y compris concernant la réintégration des migrants), qui entrave l'efficacité et la cohérence de l'ensemble des actions. Cette situation affaiblit les opportunités d'effets multiplicateurs, n'assure pas une utilisation efficiente des ressources et pourrait conduire à surcharger, ou à l'inverse à fragiliser, en les mobilisant peu, certaines structures étatiques nationales ou locales, en particulier l'ANPE pour les questions ayant trait à l'emploi jeune.

4.2. GOUVERNANCE DE LA PROTECTION, DU RETOUR ET DE LA REINTEGRATION

4.2.1. Retour et Réintégration

En 2019, grâce à l'IC, le gouvernement burkinabè et l'OIM ont adopté des Procédures Opérationnelles Standard (POS) détaillant les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans le retour, l'accueil et la réintégration des migrants, et ouvrant la voie à une collaboration renforcée. Ces POS ont été adoptées en mars 2019 à la suite d'un processus consultatif impliquant notamment le MFSNFAH. Le document détaille les différentes étapes du processus et délimite les mandats, mais le processus même de discussion et d'adaptation du modèle régional au contexte burkinabè a contribué à renforcer les capacités et la compréhension des uns et des autres et le dialogue multi-acteurs. L'IC a également accru le nombre d'acteurs impliqués dans l'aide au retour et à la réintégration et la visibilité de la question au niveau institutionnel.

²⁷ Un nouveau ministère des Affaires étrangères, coopération, intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur a été créé en janvier 2021.

Sur le plan des retours et de l'assistance immédiate à l'arrivée, le gouvernement est aujourd'hui en situation de cogestion avec l'OIM. A l'arrivée, le MFSNFAH, le MIABE, Arsim World et Alert Migration, le CONASUR, la Croix-Rouge burkinabè ainsi que le ministère de la Sécurité réalisent, en collaboration avec l'OIM, l'accueil, l'assistance médicale et la vérification des identités en vue de l'enregistrement des bénéficiaires. Cette collaboration au quotidien sur le terrain a participé au renforcement des capacités nationales en plus des formations plus formelles et ponctuelles dispensées par l'OIM. Ainsi, les autorités burkinabè sont d'ores et déjà en mesure de gérer des retours par elles-mêmes. Selon les acteurs rencontrés, plusieurs milliers de personnes sont déjà rentrées au Burkina Faso avec l'appui du gouvernement^{xxvi}.

Les activités de renforcement de capacités sur la réintégration et la gestion des données ont été pertinentes, mais apparaissent encore insuffisantes en vue d'une « passation » à la partie nationale. Les sessions de formation à la prise en charge intégrée des migrants de retour, à l'assistance psychologique des migrants en détresse et aux techniques de communication et d'entretiens aux migrants de retour ont été jugées utiles et pertinentes. Les ONG partenaires de l'OIM, comme des autorités nationales ou déconcentrées en ont bénéficié. Des dotations en matérielles ont également été fournies à un grand nombre de partenaires. Pour autant, ces activités sont restées trop ponctuelles et réalisées sur une base ad hoc pour permettre une montée en capacité significative du système tout entier de la réintégration. Sur le plan de la gestion des données, l'OIM s'est fortement engagé, en partenariat avec les acteurs nationaux, pour développer la collecte et la qualité des données relatives au retour et à la réintégration, aux mouvements de population (DTM) et aux déplacés internes. Les progrès réalisés sont significatifs, mais les conflits de mandats (entre le CONASUR et le MIABE) évoqués plus haut ont limité l'efficacité de ce renforcement de capacité. Par ailleurs l'OIM, reste la gestionnaire et principale productrice de données dans les domaines évoqués plus haut.

Une meilleure coordination avec diverses agences étatiques aurait permis de renforcer la pérennité du mécanisme mis en place pour la réintégration. L'OIM Burkina Faso s'est efforcée d'étroitement associer les agences et autorités nationales dans l'aide à la réintégration des migrants de retour (voir annexe 6), en particulier au début de l'IC UE-OIM. Certains aspects de cette assistance ont ainsi été externalisés, mais une grande partie du travail est désormais effectuée en interne, notamment le conseil et orientation des bénéficiaires ainsi que l'achat et la fourniture de l'aide matérielle. Le risque est de créer un système parallèle d'insertion dans l'emploi pour les migrants de retour, de négliger les complémentarités et synergies possibles entre acteurs/programmes et, in fine, de diminuer la durabilité des actions. Corriger cette situation implique une meilleure connaissance/cartographie des acteurs œuvrant à l'insertion socio-économique des jeunes, et une meilleure organisation et rationalisation du processus d'orientation, impliquant l'ANPE par exemple.

Malgré l'apparition des comités de revue des programmes, la gouvernance stratégique de la réintégration est dépendante de l'IC UE-OIM et centrée sur ses parties prenantes directes, au sein du Comité Technique de Suivi (CTS). Au cours de la période étudiée, les mécanismes de gouvernance des projets du FFU ont évolué vers une plus grande appropriation nationale, suite à la décision du gouvernement burkinabè de regrouper les projets de développement sous des programmes budgétaires gérés par leur ministère de tutelle. Les Comités de pilotage ainsi supprimés ont été remplacés par des comités de revue. L'IC UE-OIM a été inscrite dans le programme budgétaire « Gestion Macroéconomique et pilotage du développement », sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances. Ce comité de revue a pour rôle de faire le suivi de l'ensemble des projets du même programme budgétaire ; il ne permet donc pas de faire un suivi technique et opérationnel régulier. Dans ce contexte, le CTS de l'IC UE-OIM, qui se tient semestriellement, est le réel organe de coordination stratégique du retour et de la réintégration des migrants au Burkina Faso. Il rassemble de nombreux acteurs étatiques pertinents²⁸ et détermine les orientations stratégiques concrètes, ce que le cadre

²⁸ Les membres du CTS sont : la DUE ; l'OIM, Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur (MIABE) ; Alert migration ; ANPE ; Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (MFSNFAH) ; Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MARH) ; Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes /Direction Générale de l'Insertion professionnelle et de l'Emploi (MJFIP/DGIPE) ; l'Agriculture et des Aménagements

institutionnel de la SNMig a été incapable de faire jusqu'à présent. Cette dépendance envers un seul projet pour la coordination de tout un secteur comporte le risque de délaisser certains acteurs n'intervenant pas dans le cadre de l'IC, et menace la durabilité de la gestion de la réintégration une fois ce projet terminé. Sur le long terme, la question de la pertinence d'un tel cadre de coordination, dédié exclusivement à la réintégration et aux migrants de retour, se pose. D'autant qu'il existe déjà des cadres de concertation entre acteurs du développement, de la formation professionnelle et de l'emploi que l'OIM pourrait intégrer afin de coordonner la réintégration avec ces acteurs.

Le centre d'accueil et transit en construction est la marque d'un certain intérêt du gouvernement pour l'enjeu de la réintégration. La décision de la construction de ce centre a été prise tardivement et n'était pas intégrée dans les objectifs initiaux de l'IC UE-OIM. Le MIABE a été porteur de ce projet pour la partie gouvernementale dans l'objectif d'un faire un centre à destination des migrants de retour principalement. L'OIM et la DUE ont accepté de financer la construction du centre en vue d'en faire un espace dédié à la fois aux Burkinabè de retour et aux migrants en transit. De son côté, le gouvernement a mis le terrain à disposition. Il est prévu que le fonctionnement du centre soit à la charge de la partie nationale et sa gestion multi ministérielle (impliquant notamment le MFSNFAH). L'OIM et la DUE ont essayé d'obtenir un maximum de garanties en vue de son emploi futur. Réaliser un suivi de cet emploi sera clé pour la pérennisation des activités menées à la fois sur le retour et la réintégration, et sur la protection.

4.2.2. Protection

La gouvernance stratégique des activités de protection des migrants vulnérables est moins dépendante de l'OIM que la gouvernance du retour et de la réintégration, mais l'appropriation nationale sur ce sujet est moindre, ce qui réduit les chances d'autonomisation de cette assistance. La coordination sur ce sujet est assurée par le Groupe de travail sur la migration mixte (GT/Migration Mixte) qui regroupe notamment l'OIM, la Croix-Rouge (burkinabè et espagnole), la Commission Nationale pour les réfugiés (CONAREF) et l'ONG TOCSIN. Concernant le pilotage du projet Croix-Rouge / Caritas, son architecture complexe a initialement limité les avantages attendus en termes de coordination entre les acteurs de ce projet. A l'initiative de la DUE, les PMO se sont par la suite accordés pour simplifier les mécanismes de coordination et y intégrer l'OIM, dans une optique de pérennisation de ses activités de protection. Outre la CONAREF et l'Action Sociale, peu d'acteurs publics interviennent actuellement dans les activités de protection des migrants et la volonté politique du gouvernement sur ce sujet apparaît faible.

Les activités de renforcement des capacités en matière de protection organisées par l'OIM Burkina Faso ont été appréciées, à la fois par les acteurs nationaux et les ONG partenaires. De nombreuses formations ont été organisées depuis 2017 par l'OIM, sur la santé mentale et le soutien psycho-social, l'identification des besoins des migrants en transit ou bloqués, la réponse humanitaire et des standards de redevabilité (notamment le PSEA), l'enregistrement des données, la protection de l'enfant, et l'identification de victimes d'exploitation (avec un accent particulier sur la traite des personnes et pratiques assimilées). Une variété d'acteurs a bénéficié de ces formations, allant des points focaux nationaux des ministères aux OSC et ONG partenaires. Les capacités de ces acteurs à assurer la prise en charge des migrants vulnérables restent pour autant inégales alors que certaines ONG locales démontrant une expérience importante en la matière, comme TOCSIN, n'ont pas été mobilisées. Au-delà de l'IC, le projet Croix-Rouge / Caritas pourrait permettre de continuer à renforcer

Hydro-agricoles (MAAH/SECNSA) ; MEB ; La Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles / Ministère de la communication et des relations avec le Parlement (DGESS/MCRP) ; Secrétariat permanent du Conseil National du Secours d'urgences et réhabilitation (SP/CONASUR) ; Direction de la Police des Frontières (DPF) ; Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP) ; Ministère de l'environnement, de l'Economie Verte et du changement climatique/Secrétariat Permanent du Conseil National (SP/CNDD) ; Centre d'Education et de Formation Professionnelle (CEFP) ; La Direction de la Division de la Migration/Ministère de la Sécurité (DGPN/MSECU) ; La Direction Générale de l'Institut nationale de la statistique et de la démographie (INSD) ; Cercle d'Orientation et de Formation Emergency Consult (COFEC)

les capacités des acteurs locaux²⁹ en s'attachant à éviter les duplications par rapport aux activités de renforcement de capacités réalisées par l'OIM. A cet égard, des synergies ont d'ores et déjà été trouvées et l'OIM forme les équipes terrain des consortia sur la traite des personnes.

La partie gouvernementale a vu son implication dans la protection des non-nationaux renforcée par l'élaboration du Mécanisme National de référencement (MNR) et des POS pour l'assistance aux migrants en transit. Toutefois, la pérennisation du MNR est dépendante de la bonne collaboration entre l'OIM et la Croix-Rouge / Caritas. Le MNR a pour objectif final de transférer la responsabilité du processus de prise en charge au gouvernement burkinabè, et en particulier au MFSNFAH. Le projet Croix-Rouge / Caritas pourrait assurer la continuité de la prise en charge en renforçant le MNR et en prenant (une partie) la place de l'OIM dans le système actuel. Pour ce faire, la modernisation du fonctionnement du MNR³⁰, ainsi que la reprise de la gestion des migrants en transit dans le centre OIM sont des points clés si les autorités s'avéraient incapables de les assumer. Un travail de pérennisation est également à réaliser sur la sensibilisation des migrants en transit débutée par l'OIM. A cette fin, la revitalisation de la collaboration ancienne avec la Croix-Rouge, entamée sur le projet AMiRA, et de celle, nouvelle, avec Caritas, sera essentielle. Au vu de la structure actuelle du MNR, une attention toute particulière devra être portée sur la collaboration entre les équipes locales des divers PMO.

4.3. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES ISSUES D'AUTRES PAYS

4.3.1. Recommandations à destination des PMO et de l'UE

A court terme et budget constant

- **Poursuivre le plaidoyer auprès du MIABE en vue d'un engagement légal et/ou financier** de la partie nationale sur l'utilisation et la gestion du centre du transit (pour migrants en transit et de retour).
- **Poursuivre le soutien à la mise en place du COPIL de la SNMig** (cadre de concertation intersectoriel) comme unique comité de pilotage stratégique des programmes pertinents, en lien avec la nouvelle politique du travail, de l'emploi et de la protection sociale (TEPS) et son cadre de mise en œuvre.
- **Envisager d'élaborer un plan de pérennisation/sortie de l'IC, combiné au renouvellement du plan d'action de la SNMig et à une actualisation des POS pour capitaliser l'expérience de l'IC, en y renforçant les volets relatifs à la coordination et au suivi.**

Evolution recommandée sur le moyen terme

- **Renforcer l'approche intégrée de la réintégration en mettant progressivement l'accent sur les synergies, les partenariats et les référencement.** Evoluer vers la mise en place d'un mécanisme national de référencement pour la réintégration (économique) en insérant les migrants de retour dans les systèmes et opportunités existants, en responsabilisant et renforçant davantage les structures nationales.
 - o **Centraliser d'un côté les études sur les secteurs porteurs**, l'emploi et la formation professionnelle, **et de l'autre les opportunités (régulièrement actualisées) offertes par les acteurs intervenant sur la migration et l'emploi** afin de repérer les opportunités pour les migrants de retour parmi celles disponibles à l'ensemble des jeunes burkinabè – sans les particulariser.
 - o **Continuer à renforcer la responsabilisation et les capacités des autorités et agences nationales compétentes dans la réintégration économique.** En particulier, le ministère de la Jeunesse et ses agences (ANPE, ANFP et divers fonds

²⁹ Le renforcement de capacité au niveau central n'est cependant pas prévu dans ce projet.

³⁰ Par exemple, en s'orientant vers un processus informatisé et unifié, reposant moins sur la proactivité des bénéficiaires.

d'appui aux jeunes) et le Ministère du Commerce et ses opérateurs (MEB, CCI-BF) pour l'autonomisation des acteurs locaux du conseil, formation professionnelle et entrepreneuriat.

- **Envisager de décentraliser et déléguer une plus grande partie du travail de l'OIM** en responsabilisant notamment les OSC/communautés locales pour (i) plus de flexibilité, (ii) de rapidité, (iii) de suivi de proximité, et (iv) une plus grande capacité d'absorption et d'adaptation. Dans cette nouvelle configuration, l'OIM serait repositionnée comme accompagnatrice, facilitatrice, assurance qualité, agent de coordination, un positionnement plus durable et adapté aux situations de crise sanitaire (type COVID-19) durant lesquelles l'accès au terrain et aux activités de groupe est limité.

4.3.2. Bonnes pratiques des autres pays

Au Nigéria, **l'OIM a délégué une partie du processus de réintégration et des responsabilités de gestion des cas au gouvernement et aux ONG partenaires.** L'orientation professionnelle, la formation aux compétences commerciales ou entrepreneuriales et une première session de groupe d'assistance psychosociale sont mises en œuvre par des ONG et des entités gouvernementales formées et supervisées par l'OIM et déployées dans les principales zones de retour. Des " équipes d'experts en gestion de cas " formées par l'OIM et composées de personnel du gouvernement et d'ONG conseillent les migrants sur leurs plans de réintégration et d'affaires. Cinq ONG ont été chargées d'assurer la réintégration (c'est-à-dire la livraison d'équipements d'AGR) de 300 migrants de retour chacune. Enfin, l'OIM a formé des " équipes d'experts en suivi et évaluation " composées de membres du gouvernement et d'ONG qui, avec le personnel de l'OIM chargé du suivi et de l'évaluation, mettront en œuvre le suivi de la réintégration et les enquêtes de durabilité.

5. SENSIBILISATION

Les projets CABES/Mode Ethique, le projet d'appui à la protection des migrants vulnérables mis en œuvre par Caritas et la Croix-Rouge espagnole, et l'IC UE-OIM, ont tous une composante sensibilisation. Néanmoins, seule l'OIM a mis en œuvre ces activités au cours de la période de collecte des données par Altai Consulting. Ce chapitre se concentre donc sur cette dernière.

5.1. OBJECTIFS ET APPROCHES

	Initiative Conjointe UE-OIM
Objectif et groupes cibles (dans description de l'action)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser les communautés dans les zones à forte émigration et les migrants en route sur les conséquences et alternatives à la migration irrégulière. ✓ 30 000 migrants sur les routes migratoires et 200 communautés
Objectifs spécifiques (Selon la stratégie OIM)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser les populations, les migrants de retour, les potentiels migrants et les communautés d'origine sur les dangers et les risques liés à la migration irrégulière et les canaux de migration régulière. ✓ Informer les migrants ainsi que les communautés des zones de transit sur les possibilités d'avoir une protection et une assistance immédiate, ainsi que l'assistance au retour volontaire ✓ Améliorer la réintégration de migrants burkinabè retournés volontairement dans leur pays d'origine à travers la sensibilisation des communautés hôtes dans le but de renforcer la cohésion communautaire.
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Centre d'accueil, zones de transit et d'origine ✓ Sur le terrain : Hauts-Bassins ; Centre ; Centre-Sud ; Centre-Est
Activités principales passées (sur fonds FFU)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Activités interpersonnelles: <ul style="list-style-type: none"> ○ Théâtres-fora ○ Ciné-débats et projections de films ○ Panels d'échanges avec des étudiants ○ Evènements sportifs et culturels ○ Formation de mobilisateurs communautaires ✓ Activités médiatiques: <ul style="list-style-type: none"> ○ Campagne d'affichage ○ Publications sur les réseaux sociaux ○ Réalisation de clip vidéo (par ex : chanson « hymne aux migrants »)
Résultats (février 2020)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 29 237 personnes sensibilisées (migrants de retour et migrants potentiels) ✓ 98 communautés d'origine sensibilisées aux risques de la migration irrégulière

Dès 2019, l'OIM Burkina Faso a ralenti le rythme des activités de sensibilisation afin de revoir sa stratégie de sensibilisation et évaluer l'efficacité des activités passées. **Dans ce contexte, l'enquête d'Altai Consulting** (réalisée en octobre 2020) **a ciblé les activités de sensibilisation s'étant déroulées courant 2019**, donc plus anciennes que celles enquêtées dans certains autres pays de la sous-région dans le cadre de l'exercice TPML.

206 Burkinabè de 18 à 53 ans ont été interrogés (méthodologie détaillée en annexe 5) dans les régions du Centre, du Centre-Est et du Centre-Sud, où a été menée la grande majorité des activités de sensibilisation. Les répondants à l'enquête ont participé aux principales activités réalisées par l'OIM, à savoir, les projections de films suivie de débats (ciné-débat) (77%), et les pièces de théâtre jouées sur les marchés ou à l'occasion de matches de football (théâtre-forum) (23%).

5.2. CONCEPTION ET CIBLAGE

La stratégie de sensibilisation n'a pas été élaborée en suivant un processus formel fondé sur des études préalables et une théorie du changement. L'approche de l'OIM a été empirique, surtout basée sur l'expérience de ses équipes locales et de ses partenaires. Un plan de communication a été conçu sur la base d'une formation régionale avec tous les chargés de communication des pays couverts par l'IC UE-OIM. Les ministères chargés de la communication, de l'économie et des finances (à travers la DGEP) (MEF), de l'intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur (MIABE), et de la jeunesse, la formation et l'insertion professionnelles (MJPEJ) ont été impliqués dans le processus. Un plan d'action a été développé par l'OIM en conséquence, et est actualisé chaque année. Deux études ont par ailleurs été réalisées : une enquête monographique conduite par Samuel Hall, et une étude sur les messages, activités et canaux de communication les plus adaptées au public. L'étude de Samuel Hall était bien ciblée sur les zones de forte émigration vers l'Europe et contenait des recommandations pertinentes. Cependant, **aucune de ces deux études n'a permis de dégager précisément les causes profondes de la migration irrégulière**, en particulier ses racines socio-culturelles, **ni les facteurs les plus à même de les influencer.**

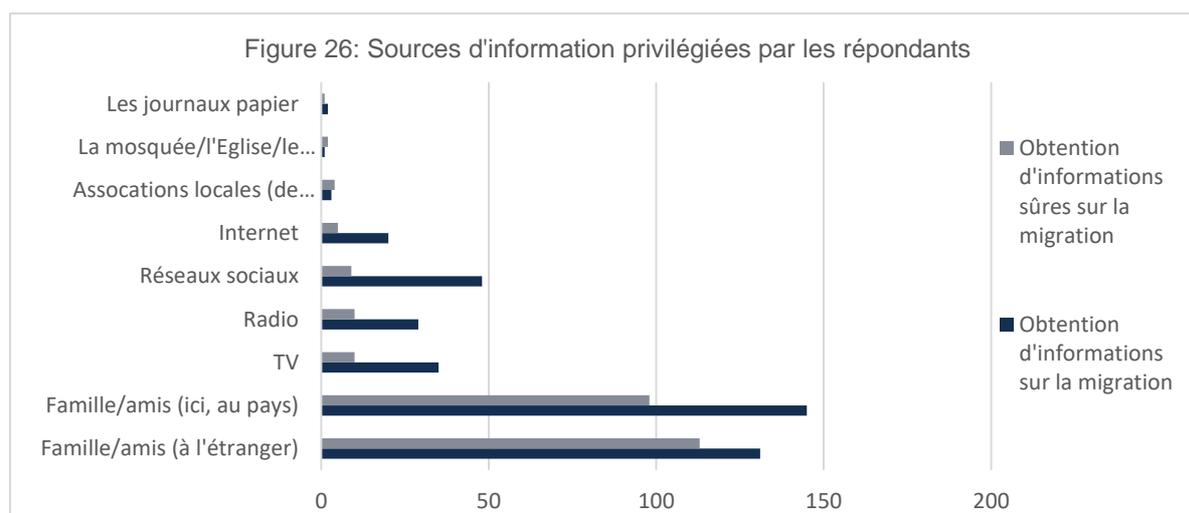
La campagne avait pour objectif de tirer profit des synergies potentielles entre divers projets portés par l'OIM (FFU, DFID, coopération belge et italienne) mais elle aurait gagné à s'appuyer sur un processus méthodologique plus robuste avant adaptation locale par les équipes terrain: définition précise des objectifs³¹ et groupes cibles visés, ainsi que des divers canaux de communication à utiliser en fonction de chacun d'entre eux ; développement d'une méthode de consultation des parties-prenantes, d'une phase de test auprès du public et d'un mécanisme de suivi-évaluation adapté aux activités et à leurs objectifs. L'OIM Burkina Faso a souffert ici du manque d'expertise interne, du choix au niveau régional de privilégier la diversité des activités et l'expérimentation, et de l'approche « inter-projets » qui nécessite de combiner diverses logiques et impératifs. L'approche initiale a donc consisté à adopter des objectifs, groupes cibles, approches et canaux de communication les plus larges possibles et à tirer profit de l'expérience accumulée sur le volet retour et réintégration. Les groupes cibles primaires et secondaires n'ont pas été explicitement définis, ni la manière dont les activités mêlant art, sport et vidéos allaient être en mesure d'influencer les intentions migratoires, et d'informer les migrants en transit sur l'offre d'assistance à leur disposition.

Consciente des limites de cette approche, l'OIM Burkina Faso s'est engagée dans la révision de sa stratégie de communication en vue de concentrer ses efforts sur les activités les plus efficaces, dans une logique d'économie budgétaire. Après la phase initiale d'expérimentation, l'OIM s'est fixé comme objectif d'ajuster, professionnaliser et mieux cibler la sensibilisation. En ce sens, une consultante en communication a été engagée pendant deux mois, de mars à mai 2019. L'équipe de communication et de sensibilisation du bureau régional de l'OIM à Dakar a également été sollicitée pour participer à la révision de la stratégie sur la base des leçons apprises depuis le début de l'IC. Une experte en sensibilisation du bureau régional s'est rendue à Ouagadougou début mars 2020 afin de rencontrer d'éventuels partenaires dans le secteur de la sensibilisation, ainsi que pour assister l'équipe dans l'élaboration du plan de travail des derniers mois. Une note conceptuelle a été réalisée et il est prévu qu'une évaluation soit menée sur les premières activités menées. Dans l'attente de la finalisation du nouveau document stratégique, les activités de sensibilisation ont été mises en pause. L'OIM a en outre bénéficié de l'appui d'une agence de communication mise à disposition par la Délégation de l'Union Européenne pour redéfinir sa stratégie.

La diversité des canaux de communication utilisés a permis de cibler des groupes clés et de multiplier les chances d'exposition aux messages. L'OIM aurait pu tirer un meilleur parti du canal médiatique (télévision, radios, réseaux sociaux) et des proches à l'étranger dans la

³¹ Il semble notamment important de définir si la campagne vise à améliorer la connaissance, à infléchir les croyances et attitudes ou à changer les intentions migratoires.

sensibilisation des migrants potentiels. Les canaux utilisés ont été relativement nombreux, et la communication à travers les médias est utile pour compléter les activités de terrain en grands et petits groupes. L'enquête d'Altai Consulting valide cette combinaison car les sources d'information les plus utilisées (et considérées comme fiables) par les répondants sont l'entourage immédiat (famille, amis) et les réseaux sociaux, suivis par la radio et la télévision (figure 26). Il convient de noter que ces deux dernières sources (radio et télévision) n'ont jusqu'à présent pas été mobilisées par l'OIM alors qu'elles étaient mentionnées dans sa stratégie de communication initiale. Une campagne radio est toutefois en cours d'élaboration et sera déployée en 2021. Elle comprendra également des contenus destinés aux réseaux sociaux, qui avait jusqu'à présent principalement été utilisés pour des besoins de communication institutionnelle, par exemple pour rendre compte après coup des activités terrain et publier des *success stories* de la réintégration³². Ce canal semble pertinent au vu des résultats de l'enquête monographique de Samuel Hall, qui a recommandé l'utilisation des réseaux sociaux pour leur popularité parmi les jeunes hommes. Selon l'OIM, il a en outre pour avantage de toucher des villes telles que Ouahigouya, Kaya, Gaoua, et Dori qui sont situées dans des zones où peu d'activités interpersonnelles ont été menées. Toutefois, la pertinence de l'utilisation des réseaux sociaux est diminuée par la faiblesse du taux de pénétration d'internet dans les zones rurales, desquelles sont issus de nombreux candidats à la migration vers l'Europe (voir section 2.1). Les avantages et les inconvénients d'avoir recours à Facebook ont commencé à être évalués dans une étude pilote de l'OIM dans trois pays de la sous-région (Guinée, Nigéria, Sénégal), qui conclut³³ que plusieurs éléments plaident en faveur d'une meilleure utilisation de ce réseau social, et des contenus sponsorisés notamment^{xvii}.



L'enquête conduite par Altai Consulting suggère également que la décision d'émigrer est souvent informée par les parents et amis déjà partis à l'étranger (figure 26), ce qui est cohérent avec les données de l'infographie Samuel Hall, qui soulignent que les trois quarts des jeunes des communautés enquêtées, en particulier dans la région Centre-Est, ont de la famille à l'étranger. Davantage cibler les parents et amis à l'étranger justifierait une intensification des activités à travers le canal médiatique.

L'enquête d'Altai Consulting suggère que le ciblage du public est plutôt pertinent dans les activités à destination des migrants potentiels. Les participants aux activités de sensibilisation retrouvés pour les besoins de l'enquête avaient un profil très proche de celui des migrants : majoritairement des hommes (77%), relativement jeunes avec un niveau d'instruction faible. Selon l'enquête Altai Consulting, plus d'un quart avait déjà tenté de migrer hors du continent africain (voir

³² L'OIM recensait, début 2020, 141 933 consultations des articles publiés sur les réseaux sociaux de l'OIM au Burkina Faso

³³ Les réseaux sociaux couvrent la majorité des publics-cibles (migrants et migrants potentiels) et même si seule une partie des personnes touchées par ce biais correspond à la cible, cette partie apparaît suffisamment importante pour justifier de telles campagnes selon l'OIM. L'étude de l'OIM sur l'utilisation de Facebook a en outre estimé qu'environ 10% des personnes touchées ont réagi aux publications Facebook.

annexe 5). Ce niveau de précision a été atteint grâce à la nature des activités choisies par l'OIM (tournoi de football, panels avec des étudiants) qui attire en particulier le public ciblé. Il n'y a en effet pas eu de mesure de ciblage particulier pour la majorité des activités, qui étaient ouvertes à tous. Certaines activités ont ainsi attiré un public plus diversifié que d'autres. C'est le cas de certains théâtres-forum et des ciné-débats, qui étaient des moments de rassemblement pour toute la communauté en milieu rural. Dans ce contexte, le ciblage plus large est justifié par l'importance probable du facteur socio-culturel et communautaire dans les décisions de départ (voir section 2.1), et par les données d'enquêtes collectées par Altai Consulting qui indiquent que la famille au pays demeure une source d'information importante sur la migration. Le fait que les membres les plus jeunes de la communauté puissent également participer apparaît positif en tant qu'ils sont de potentiels futurs candidats à la migration irrégulière. Les données d'Altai Consulting soulignent ainsi qu'un peu moins d'un tiers (61) des 206 répondants envisageaient de migrer irrégulièrement avant de participer aux activités de sensibilisation enquêtées³⁴ (figure 32). Une proportion satisfaisante et dans la moyenne régionale, laissant tout de même une certaine marge d'amélioration (pour un ciblage plus précis sur les individus souhaitant migrer irrégulièrement).

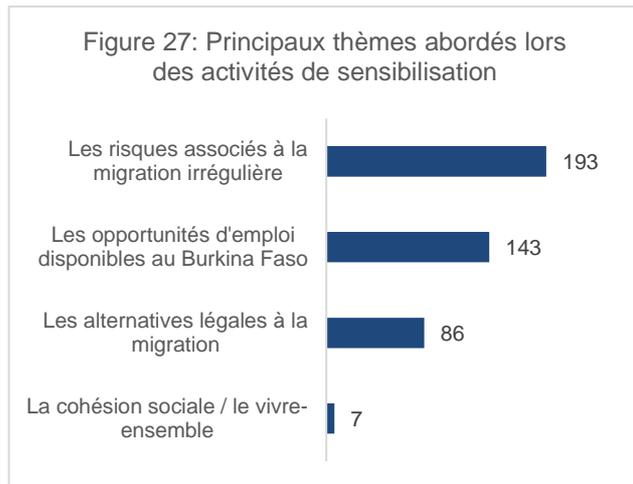
Peu d'activités ont en revanche été consacrées à la sensibilisation des migrants en transit, qui faisait partie des volets initialement prévus dans la stratégie de l'OIM. Au-delà de certaines activités ponctuelles (événements culturels et sportifs) menées dans le centre de transit de l'OIM, une seule campagne a été menée, conjointement avec le HCR, sur la formation et la sensibilisation des migrants et des réfugiés à leurs droits. L'OIM s'est ici principalement reposée sur sa communication médiatique (réseaux sociaux, campagne d'affichage) et quelques activités *ad hoc* telles que la formation de transporteurs pour informer les migrants en transit. Le choix de ce ciblage est en partie justifié par le contexte migratoire (voir section 2.1), et sécuritaire qui a rendu certaines zones difficiles d'accès. Le projet CR / Caritas couvre également ce public cible et, mais ses activités n'avaient pas commencé en 2020, bien que la collaboration avec l'OIM se développe.

Le ciblage géographique de la sensibilisation à destination des migrants potentiels était précis à l'échelle régionale, mais parfois moins pertinent à l'échelle locale, en particulier en milieu urbain. Malgré les contraintes sécuritaires, l'OIM Burkina Faso a bien ciblé les zones les plus propices à la migration vers l'Europe : Centre, Centre-Sud et Centre-Est (en plus des Hauts Bassins). Une part importante des activités s'est tenue en milieu rural, ce qui est pertinent compte-tenu de la prédominance des personnes originaires de ces zones parmi les émigrés (section 2.1). Au niveau local, le ciblage a été moins pertinent car les activités de théâtre-fora se sont en partie déroulées en parallèle de matchs de football, les rendant tributaires de la localisation des stades. A Ouagadougou, les théâtres-fora ont ainsi été réalisés dans les quartiers de centre-ville, alors que les quartiers périphériques, où le public serait potentiellement plus nombreux, ont été délaissés. Le fait que certains se soient tenus « à couvert » a encore réduit la visibilité de ces activités pour le public cible. Par ailleurs, les activités en zones rurales ont parfois été organisées pendant la saison des pluies, ce qui a représenté un défi logistique menaçant leur mise en œuvre (routes impraticables, équipements endommagés etc.).

Les messages ont progressivement souligné à la fois les risques de la migration irrégulière et promu les alternatives à celle-ci. Cette double approche correspond à ce que l'OIM et les évaluations recommandent habituellement, après des campagnes qui se sont longtemps focalisées sur les dangers des routes de la migration irrégulière. Les partenaires de terrain de l'OIM rencontrés par Altai Consulting ont attesté de cet équilibre dans le choix des messages, tout comme les répondants à l'enquête conduite au Burkina Faso (figure 27). Les alternatives promues ont été les opportunités locales d'emploi et de formation professionnelle, et les voies de migration légale. La crédibilité de ces alternatives, en particulier liées aux opportunités professionnelles, est cependant incertaine compte

³⁴ Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils auraient effectivement migré ni que cette migration allait avoir l'Europe pour destination.

tenu de l'état du marché de l'emploi et de l'offre de formations au Burkina Faso. L'OIM a conscience de cette limite et de la difficulté pour elle de présenter des alternatives concrètes à la migration, c'est pourquoi elle concentrait jusqu'à présent les activités sur les risques de la migration irrégulière. Une approche moins dissuasive et complémentaire a néanmoins été utilisée sous le slogan « *Faso Nooma* » (« Le Faso est intéressant ») afin de renforcer le sentiment patriotique et la volonté de rester au pays. En l'absence de certitudes sur l'efficacité comparée des thèmes de sensibilisation la diversification de ces derniers (difficiles conditions de vie en Europe, le « pari perdant » de la migration irrégulière, les méfaits des réseaux de passeurs) pourrait être poursuivie en tâchant d'approfondir le suivi-évaluation en parallèle.



5.3. MISE EN ŒUVRE

L'OIM a associé différents partenaires à l'organisation des activités de sensibilisation afin d'en maximiser l'impact, mais les autorités nationales, locales et les organisations à base communautaire ont été relativement peu mobilisées par rapport aux autres pays de l'Initiative Conjointe. L'OIM a eu recours à divers partenaires pour mettre en œuvre ses activités, notamment des ONG locales, troupes de théâtre et directions régionales de l'Action Sociale et des Sports. Outre ces entités, les acteurs publics, et en particulier ceux actifs dans le domaine de l'emploi jeune (ministère de la Jeunesse, ANPE, FAIJ, FAPE) ne sont pas spécifiquement cités dans la stratégie de communication de l'OIM et ont peu été associés dans la mise en œuvre. Ils auraient pourtant été en mesure de fournir des informations concrètes sur les alternatives à la migration, susceptibles de crédibiliser les activités portant sur ce thème. La collaboration a en revanche été plus approfondie avec des ONG locales, et entre projets de divers bailleurs, en particulier les projets OIM financés sous différents fonds (DFID et JEM). L'OIM a notamment collaboré avec CABES/Mode Ethique pour réaliser un spot sur les opportunités locales diffusé au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO). Entre les projets mis en œuvre par l'OIM, des synergies ont également été trouvées pour décupler la force d'intervention et créer la campagne « *Faso Nooma* » (précitée) d'envergure nationale. L'OIM n'a cependant pas collaboré avec les organisations à base communautaire, qui pourraient présenter une valeur ajoutée dans un contexte où l'aspect culturel de la migration semble jouer un rôle important. De la même manière, certaines ONG jouissant d'une longue expérience dans le domaine de la migration n'ont pas été associées aux campagnes.

Si le théâtre-forum et le ciné-débat sont des activités pertinentes, trop peu ont été réitérées, ce qui risque de diminuer leur impact. Transmettre des connaissances factuelles peut ne pas suffire à faire évoluer les représentations et les attitudes vis-à-vis de la migration^{xxviii}. Selon les acteurs rencontrés, le registre émotionnel utilisé en plus des informations factuelles dans les activités de ciné-débat et théâtre-forum est un point fort qui maximise l'impact des messages auprès des bénéficiaires. Par ailleurs, une étude menée sur le Cinéma ambulant en Guinée^{xxix} (proche du ciné-débat) suggère qu'organiser des discussions et créer un espace d'échange lors, ou à l'issue de l'activité permettrait d'accroître encore les effets de la sensibilisation. Le format des activités réalisées au Burkina Faso apparaît ainsi pertinent et potentiellement efficace ; cependant, le maintien des progrès réalisés suppose une répétition des activités et messages dans les mêmes localités, qui a été limitée au Burkina Faso par la décision de réduire le rythme de mise en œuvre des activités.

La participation de migrants de retour à la mise en œuvre de certaines activités a permis de crédibiliser le message, et de générer une meilleure prise de conscience dans le public cible.

Ces migrants de retour avaient bénéficié d'une assistance à la réintégration dans le cadre de l'IC UE-OIM ou étaient revenus au Burkina Faso antérieurement (avant 2016). Ils étaient membres des troupes de théâtres sélectionnées par l'OIM ou de l'auditoire. Lors des débats consécutifs aux films ou pièces de théâtres, certains d'entre eux ont pu s'exprimer, parfois pour la première fois, pour faire part de leur expérience personnelle à la communauté. En plus de leur impact en termes de sensibilisation, ces activités sont donc susceptibles d'aider à la réintégration psycho-sociale des migrants de retour, qui se délivrent du poids de leur expérience migratoire difficile. Sur le plan social, elles peuvent également permettre de faciliter la réintégration des migrants en améliorant la compréhension de la communauté sur le phénomène de la migration irrégulière et du retour. En outre, les migrants de retour ont également été les "héros" de la campagne d'affichage réalisée par l'OIM. Leur implication dans les activités de sensibilisation a donc été régulière au Burkina Faso, ce qui est pertinent selon l'étude conduite par l'OIM sur le sujet au Sénégal^{xxx}.

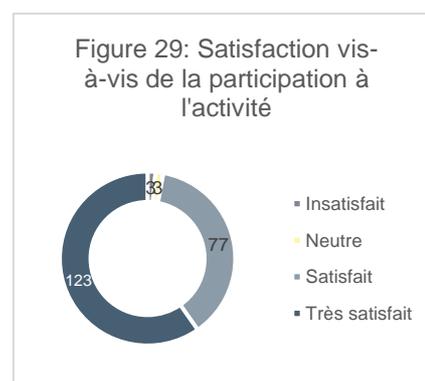
Aux niveaux institutionnel et opérationnel, la pérennité des activités et des résultats n'est pas assurée, mais la coordination entre les membres du Groupe de Travail sur la Migration mixte rend possible un passage de relais et une continuation sous condition de financements additionnels. Le projet Caritas / Croix-Rouge pourrait déjà poursuivre les efforts réalisés par l'OIM sur le volet de sensibilisation des migrants en transit. D'autres interventions seraient nécessaires pour assurer une pérennité des activités menées à destination des communautés de départ.

5.4. PARTICIPATION, SATISFACTION ET FEEDBACK DES BENEFICIAIRES

L'arrêt des activités en 2020 et l'approche choisie n'ont pas permis d'atteindre tous les objectifs quantitatifs fixés par l'OIM, malgré le nombre important de personnes touchées. L'efficacité insuffisante des activités de sensibilisation menées durant la première phase de l'IC est également en cause. L'objectif d'atteindre 30 000 migrants en transit sensibilisés n'a pas été atteint, mais plus de 30 000 personnes avaient été touchées en incluant les migrants potentiels en février 2020. Les activités interpersonnelles avaient en effet touché 29 237 personnes à la même époque. Les communautés d'origines sensibilisées étaient, elles, moitié moins nombreuses que l'objectif fixé pour la fin du programme : 98 avaient été sensibilisées sur les 200 prévues.

L'enquête conduite par Altai Consulting suggère que les incitations mises en place par l'OIM pour attirer des participants se sont révélées majoritairement efficaces (figure 28). Parmi celles-ci, la mobilisation communautaire (ou communication préalable des organisateurs ci-dessous) a été la plus répandue (139 réponses) et semble avoir été la plus convaincante (84%). Ce facteur est également celui qui a le plus incité les bénéficiaires à participer au niveau régional.

Presque tous les participants enquêtés ont exprimé leur satisfaction par rapport à l'activité ou les activités de sensibilisation mises en œuvre par l'OIM. Parmi les 206 participants à une activité, 200 ont indiqué être en satisfaits (77) ou très satisfaits (123 – figure 29) ; la quasi-totalité (203) envisagerait une nouvelle participation si l'activité était reproduite à l'avenir. **Tous les répondants ont également trouvé les messages faciles à comprendre** (ce qui a été favorisé par l'inclusion de contenu en langue locale) **et convaincants**.



5.5. RESULTATS ET IMPACTS

Les activités de sensibilisation conduites par l'OIM ont permis d'accroître les connaissances et la perception des risques de la migration irrégulière et de l'existence d'opportunités de réussite au Burkina Faso. Près de la moitié (96) des 206 répondants à l'enquête d'Altai Consulting ont indiqué être initialement peu familiers des thèmes abordés lors des activités, quel que soit le thème en question (on note que cette proportion est plus faible – 36% – au niveau régional). La quasi-totalité (200) des répondants burkinabè a déclaré que leur participation à l'activité de sensibilisation leur avait permis d'acquérir de nouvelles connaissances, quel que soit le thème abordé. Si les répondants semblaient déjà majoritairement conscients du niveau de risque associé à la migration irrégulière (64%) et de l'existence d'alternatives (69%), les données d'enquête suggèrent que la sensibilisation a eu pour effet d'accroître à la fois le niveau de perception du risque³⁵ (92% le considèrent désormais comme élevé ou très élevé) et la perception des alternatives (98% estiment qu'il en existe à la suite de l'activité) (figures 30 et 31). La part des répondants qui pensent que des opportunités d'emploi sont disponibles dans le pays a quant à elle quasiment doublé (de 29% à 57%, voir annexe 8). Enfin, la perception de l'existence de voies de migration régulière a elle aussi augmenté (d'un tiers - de 59% à 95%). Au niveau régional, la tendance observée sur tous ces indicateurs est similaire mais moins marquée qu'au Burkina Faso.

Les trois quarts des participants aux activités de sensibilisation disent avoir diffusé les informations reçues autour d'eux. En revanche, seulement un tiers a cherché à obtenir davantage d'informations à la suite des activités. Les répondants affirment avoir partagé les connaissances acquises durant les activités principalement avec l'entourage immédiat (famille, amis), puis avec des voisins et membres de la communauté. La discussion s'est concentrée sur les risques.

Les données d'enquête suggèrent que les activités sont efficaces pour faire changer d'avis les participants quant à une éventuelle tentative de migration irrégulière. Alors qu'ils étaient 61 (30%) à envisager une migration irrégulière avant les activités de sensibilisation enquêtées, les participants ne sont plus que 19 (soit moins de 10%) à toujours envisager cette option à l'issue de l'activité (figure 32). La tendance est similaire à l'échelle régionale. La volonté de migrer régulièrement semble quant à elle n'avoir été que peu influencée par les activités et reste très élevée (70%).

L'OIM Burkina Faso avance des résultats en termes de changement d'opinion et/ou de comportement significativement supérieurs à ceux dégagés par Altai Consulting, après administration de questionnaires d'enquête OIM

Figure 30: Perception des risques associés à la migration irrégulière chez les répondants

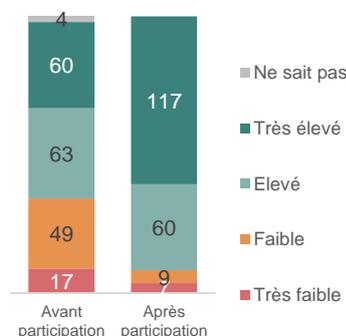


Figure 31: Perception d'alternatives à la migration irrégulière chez les répondants

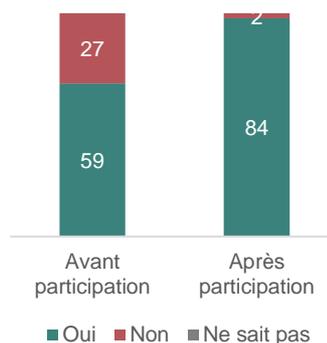
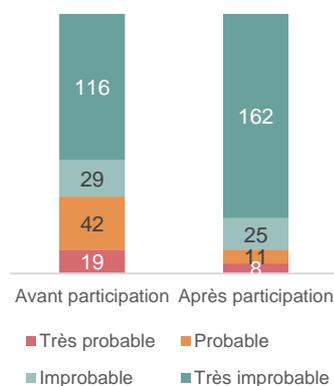


Figure 32: Probabilité d'une tentative de migration irrégulière



³⁵ La situation est similaire pour la perception des risques de faire appel à un passeur : si un grand nombre de répondants avait déjà conscience de ces risques (50% les considéraient élevés ou très élevés), cette proportion est passée à 85%, avec une très forte bascule vers la catégorie « très élevé ».

immédiatement avant et après ses activités. Selon l'OIM, la quasi-totalité (96,5%) des migrants interrogés déclarent avoir modifié leur opinion et/ou comportement vis-à-vis de la migration irrégulière à la suite de la campagne. Cet écart peut être dû en partie au type d'activités enquêtées, au mode de sélection des bénéficiaires, ainsi qu'à une méthodologie différente³⁶ générant des biais de réponse spécifiques.

5.6. SUIVI-EVALUATION

Bien qu'il existe des indicateurs de résultats harmonisés à l'échelle régionale par l'OIM, les données sur l'efficacité et la durabilité des résultats de la sensibilisation sont encore limitées. L'OIM Burkina Faso a cherché à y remédier rapidement avant que le bureau régional ne s'en saisisse au second semestre 2019. L'indicateur principal de suivi-rapportage requiert de quantifier le nombre de localités touchées par la sensibilisation et le changement de perception vis-à-vis de la migration d'après des « informateurs clefs » et les participants eux-mêmes. Poussée par ces indicateurs de rapportage, l'OIM Burkina Faso a rapidement réalisé des enquêtes auprès des bénéficiaires des activités et était en mesure de fournir une mesure de leur impact dès 2018. Des progrès ont ensuite été réalisés au niveau du bureau régional et, depuis 2020, ce dernier propose des questionnaires d'enquête complets et harmonisés pour tous les pays couverts par l'IC UE-OIM afin de mieux apprécier les impacts en termes de connaissances acquises par les bénéficiaires ainsi que leurs changements de perception et d'intentions migratoires. Ces questionnaires n'ont pas pu être utilisés longtemps compte-tenu de l'apparition de la pandémie de COVID-19 ; par ailleurs, le résultat de ces enquêtes n'a, à la connaissance d'Altai Consulting, pas encore été analysé sous la forme d'un rapport détaillé.

Les principales difficultés du suivi-évaluation ont été : la difficulté d'identifier, et quantifier les bénéficiaires des activités médiatiques et des événements sportifs et culturels ; les limites des enquêtes effectuées immédiatement après l'activité et par les mêmes personnes chargées de mener les activités de sensibilisation ; la diversité des activités enquêtées et le manque d'adaptabilité du suivi-évaluation à chaque type d'activité; et les difficultés pratiques d'enquêter les bénéficiaires après l'activité de sensibilisation (ils ne sont plus sur place, injoignables par téléphone ou plus disposés à participer à l'enquête).

5.7. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES D'AUTRES PAYS

5.7.1. Recommandations à destination de l'OIM

- **Continuer à compléter la base de connaissances** sur les approches, canaux de communication et messages les plus à même de contrer l'influence de l'imaginaire migratoire, des facteurs socio-culturels, de la diaspora, des réseaux de passeurs, et sur la manière la plus appropriée de segmenter les groupes cibles et leurs influenceurs.
- **Continuer de développer le volet suivi-évaluation par des enquêtes et études formatives visant à mieux apprécier l'impact et la durabilité** dans la durée des actions de sensibilisation et de guider les stratégies futures par une appréciation de la relation coût-efficacité de différentes approches. Maintenir la révision régulière des stratégies de sensibilisation existantes à la lumière des études et connaissances accumulées.
- **Impliquer davantage les autorités nationales et locales dans ces initiatives d'études et de suivi-évaluation qui constituent un bon point d'entrée sur le sujet** (aidant à renforcer

³⁶ Les questionnaires de l'OIM ne sont pas administrés de manière indépendante et sont donc potentiellement sujets à des biais de réponse particuliers. Par ailleurs, l'enquête d'Altai Consulting a demandé aux répondants de se souvenir a posteriori de la situation avant sensibilisation (il n'y avait pas d'enquête de base) et n'a pas utilisé de groupe de comparaison. Elle n'est pas exempte de biais également

encore leurs compétences et leur intérêt), et y associer également les ONG pertinente, tel que TOCSIN.

- **Tirer profit de la nouvelle stratégie de sensibilisation pour créer des campagnes construites plus méthodiquement** précisant des objectifs, groupes cibles et canaux spécifiques et pertinents (après étude CAP sur le groupe cible par exemple), associés à un mode de suivi-évaluation adapté.
- **Assurer une exposition plus répétée, continue et de long terme des mêmes groupes cibles** aux activités/messages de sensibilisation, notamment en réitérant des activités sous différentes formes auprès des publics déjà sensibilisés.
- **Continuer à faire participer les migrants de retour aux messages de sensibilisation** à destination des migrants potentiels.
- **Renforcer le ciblage des publics clés : jeunes hommes envisageant la migration irrégulière et leur entourage/parents/amis, en particulier à l'étranger, ainsi que les migrants en transit.**
- **Exploiter davantage les formats et canaux appropriés** aux migrants potentiels : envisager un engagement encore plus fort sur les médias sociaux, WhatsApp, les SMS, ainsi que sur la radio et la télévision. Poursuivre la sensibilisation sous la forme de causerie éducative et dans les universités.
 - o **Différencier les stratégies en fonction des zones géographiques et publics visés.** Par exemple : (i) en zone rurale : télévision, radios, et activités communautaires visant les normes sociales (ii) en milieu urbain : télévision, réseaux sociaux, et inclure les quartiers périphériques et non-lotis.
- **Poursuivre les efforts visant à fournir davantage d'informations concrètes aux migrants potentiels sur l'emploi et la formation locale, ainsi que sur les possibilités de migration légale et les conditions de vie en Europe :**
 - o **Renforcer la participation des agences pour l'emploi, PMO, ambassades** etc. aux campagnes de sensibilisation afin de répondre directement aux questions des bénéficiaires.
 - o **Tirer profit du travail de cartographie des opportunités réalisé, et de l'actualisation de l'étude de l'ONEF pour diffuser des outils concrets** (par exemple sous la forme d'un « Guide sur les opportunités et des alternatives locales » comprenant une liste des centres de formations, métiers porteurs, moyen d'accéder à des financements etc.).
- **Continuer à collaborer avec des agences de communication professionnelles lorsque les compétences ne sont pas disponibles en interne.** Par exemple, pour améliorer la stratégie de sensibilisation sur les réseaux sociaux.
- En complément des activités réalisées par l'OIM au Niger (voir plus bas), **envisager la formation et l'utilisation de mobilisateurs communautaires sur les routes migratoires** pour créer une répétition du message et une continuité de la prise en charge des migrants en transit à travers divers pays.
- **Etablir des partenariats stratégiques, de long terme avec des associations locales** proches du terrain avec une grande expertise, ou avec les organisations à base communautaire pertinentes.

5.7.2. Bonnes pratiques d'autres pays

En Guinée, l'OIM a mené de **nombreuses études et évaluations afin de mieux définir le profil des groupes cibles, d'étudier leur accès à l'information et l'impact des activités de sensibilisation passées.** Ces études ont été particulièrement utiles pour déconstruire les stéréotypes sur les migrants guinéens, et mieux comprendre comment les décisions de migration sont prises - notamment le fait que la décision de migrer est généralement personnelle, avec peu d'influence et de soutien de la famille dans le pays. **En Mauritanie, Save the Children a mené des études approfondies** pour affiner la

conception et le ciblage de sa campagne de sensibilisation. Elle a également collaboré avec le ministère des Affaires islamiques (MAIEO) pour élaborer un guide de sensibilisation à la protection de l'enfance basé sur la jurisprudence islamique, afin que les messages de sensibilisation gagnent en légitimité et atteignent mieux les groupes les plus traditionnels du pays

L'OIM a soutenu et mobilisé les Gambian Returnees from the Backway et, en Guinée, l'association de migrants de retour OGLMI pour organiser une **sensibilisation entre pairs** et augmenter la portée, l'appropriation locale et l'impact des activités de sensibilisation. Lorsque les migrants de retour partagent directement leur expérience et leurs conseils avec d'autres jeunes, les messages de sensibilisation deviennent plus crédibles et impressionnent souvent fortement le public cible^{xxxi}. De plus, l'approche aide les migrants de retour à mettre des mots sur ce qu'ils ont vécu, agit comme une forme de soutien psychosocial et parfois, stimule de nouveaux intérêts professionnels dans l'art, le théâtre et la communication.

Au Sénégal et en Guinée, la DUE a financé une **série télévisée et web sur les jeunes et la migration**. Baptisée " Tekki-Fii " au Sénégal (marque commune à toutes les activités de sensibilisation de l'EUTF IP dans le pays), elle a été diffusée sur la première chaîne de télévision nationale et sur les médias sociaux.

Au Nigéria, l'OIM a créé un **groupe de coordination** qui a permis d'améliorer la collaboration et la qualité des messages de sensibilisation, et a rédigé une **stratégie nationale de sensibilisation à la migration pour le pays**. Le groupe se réunit tous les trimestres pour s'informer mutuellement des activités respectives en cours et prévues dans divers Etats, ce qui permet d'éviter les chevauchements. Les membres ont reçu des formations sur la communication pour le développement, les réseaux sociaux et le suivi-évaluation pour la sensibilisation, ce qui a amélioré la qualité globale des messages.

Au Niger, l'OIM a également soutenu la mise en place une stratégie nationale de sensibilisation, ce qui permet une plus grande flexibilité et une plus grande indépendance vis-à-vis du financement des donateurs externes. Les activités de sensibilisation s'appuient sur **un réseau solide de centres d'information permanents pour les migrants** (Bureaux d'Ecoute et d'Orientation - BEO) et de mobilisateurs communautaires. La plupart de ces mobilisateurs travaillent avec l'OIM depuis plusieurs années, ce qui leur confère un bon niveau de crédibilité vis-à-vis des groupes cibles et une continuité en termes d'expérience accumulée. Les BEO et les mobilisateurs communautaires utilisent leur propre logo, distinct de celui de l'UE / de l'OIM, ce qui facilite l'instauration d'un climat de confiance entre les migrants en transit, souvent méfiants à l'égard des entités " officielles ", car beaucoup se trouvent en situation irrégulière sur le territoire nigérien.

-
- ⁱ Le Tchad n'étant pas un pays de forte émigration, il n'a pas été concerné par le TPML.
- ⁱⁱ Rapport narratif intérimaire #1, OIM, 2018 ; Rapport narratif intérimaire #2, OIM 2019 ; Rapport narratif intérimaire #3, OIM, 2020 ; données DTM de l'OIM.
- ⁱⁱⁱ Paysage de la migration au Burkina ; Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso, Les voies de développement OECD/Institut Supérieur des Sciences de la Population, 2017 ; Migration au Burkina Faso : Profil migratoire 2016, OIM, 2016 ; Comprendre et promouvoir la contribution de la diaspora dans le développement du Burkina faso étude de cas sur les organisations diasporiques en France, Italie et Côte d'Ivoire et leur rôle dans la création et la consolidation d'emplois, FORIM, 2018.
- ^{iv} Paysage de la migration au Burkina ; Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso, Les voies de développement OECD/Institut Supérieur des Sciences de la Population, 2017.
- ^v Migration au Burkina Faso Profil migratoire 2016, OIM, 2016.
- ^{vi} L'italian dream : coté cours. L'impact des transferts financiers des émigrés bissas en Italie sur les villages dans la province Boulgou, (Burkina Faso), Les Annales de l'Université de Ouagadougou, série A, vol 8, 397 – 419, 2009, Zongo Mahamadou.
- ^{vii} Migration au Burkina Faso Profil migratoire 2016, OIM, 2016.
- ^{viii} Entretien qualitatifs, Ouagadougou, octobre 2020 ; L'italian dream : coté cours. L'impact des transferts financiers des émigrés bissas en Italie sur les villages dans la province Boulgou, (Burkina Faso), Les Annales de l'Université de Ouagadougou, série A, vol 8, 397 – 419, 2009, Zongo Mahamadou.
- ^{ix} Assistance au retour volontaire et humanitaire 2017-2020, OIM, janvier 2021.
- ^x Ibid
- ^{xi} Comprendre et promouvoir la contribution de la diaspora dans le développement du Burkina Faso : étude de cas sur les organisations diasporiques en France, Italie et Côte d'Ivoire et leur rôle dans la création et la consolidation d'emplois, FORIM, 2018.
- ^{xii} Paysage de la migration au Burkina ; Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso, Les voies de développement OECD/Institut Supérieur des Sciences de la Population, 2017.
- ^{xiii} World Bank staff calculation based on data from IMF Balance of Payments Statistics database and data releases from central banks, national statistical agencies, and World Bank country desks. See Migration and Development Brief 28, Appendix A for details.
- ^{xiv} Paysage de la migration au Burkina ; Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso, Les voies de développement OECD/Institut Supérieur des Sciences de la Population, 2017.
- ^{xv} Migration et Covid-19 en Afrique de l'Ouest et du Centre : Impact du Covid-19 sur les voyageurs dans la région, OIM (DTM), 2020.
- ^{xvi} Rapport Final, Consultations avec les personnes déplacées internes et les communautés hôtes au nom du Panel de Haut Niveau sur le Déplacement Interne, UNHCR, INTERSOS, MBDHP, ICAHD, ACT Alliance, Christian Aid, ATAD, DIGNUS, SERACOM, UNMGCY, OCHA, 2020.
- ^{xvii} 4ème rapport biennuel sur la réintégration sous l'Initiative Conjointe UE-IOM, OIM, février 2021. Calculé de la manière suivante : nombre total de retour – « active caseload ».
- ^{xviii} Ibid
- ^{xix} 3ème rapport biennuel sur la réintégration sous l'Initiative Conjointe UE-IOM, OIM, juillet 2020.
- ^{xx} L'endettement des migrants de retour et l'impact sur la réintégration durable au Burkina Faso, OIM, 2020.
- ^{xxi} Ibid. Les dettes contractées par les migrants peuvent se cumuler. Dans étude précitée, l'OIM classe les dettes des migrants de retour en trois types, pour les individus endettés avant (dettes initiales), pendant (dettes migratoires) ou après leur parcours migratoire. Si 70% des répondants de l'OIM ne déclarent avoir contracté qu'un seul type de dette. Les migrants de retour endettés le sont principalement dans le cadre d'une dette migratoire puisqu'elle concerne 84% des migrants de retour endettés. Parmi ceux-ci, 57% des migrants ne se sont endettés que dans ce cadre tandis que 27% cumulent ce type de dettes avec un ou plusieurs autres.
- ^{xxii} Ibid. Bien que la majorité des migrants de retour bénéficient d'une activité génératrice de revenu au moment de l'enquête : 73% d'entre eux affirment bénéficier d'un salaire, ils sont nombreux à rencontrer des difficultés financières qui réduisent leurs capacités de remboursement et d'intégration économique. Ainsi, 14% des migrants enquêtés recevaient le soutien de leur famille pour rembourser, et 10% déclaraient bénéficier de l'aide d'amis ou de proches
- ^{xxiii} Ibid. La famille et les amis ou les proches représentent la quasi-totalité des sources de financement de la dette migratoire.

^{xxiv} Ibid. Selon l'OIM, « Lorsqu'un migrant emprunte dans sa famille, auprès d'un proche ou d'un membre de sa communauté, le prêteur accepte de le financer sur la base de la confiance et de la relation qu'ils entretiennent mutuellement et sur l'honneur de la famille du candidat à la migration. Dès lors, si le jeune ne peut pas rembourser, selon les règles coutumières, il revient à la famille de procéder à la restitution des montants. Les familles font alors l'objet de pressions : 11% des migrants de retour endettés indiquent que leur famille a subi des violences pour le remboursement de la dette, principalement des humiliations (95%) et des injures (58%). » Parmi les migrants de retour endettés enquêtés par l'OIM, 24% admettent avoir subi des menaces ou des violences pour restituer l'emprunt, parmi lesquelles des humiliations ou des injures pour 97% des répondants, de la violence psychologique pour 79% des migrants de retour endettés, et des violences physiques pour 15% d'entre eux.

^{xxv} Ibid

^{xxvi} Entretien avec le MIABE, 2020.

^{xxvii} Assessing the effectiveness of online Facebook campaigns targeting potential irregular migrants: A pilot study in three West African countries, OIM, 2020

^{xxviii} Assessing the impact of awareness raising campaigns on potential migrants – what we have learned so far, Jasper Tjaden, 2020.

^{xxix} The Impact of Mobile Cinema Events on Potential Migrants in Guinea : Impact Evaluation Report, OIM 2019

^{xxx} Rapport d'évaluation d'impact campagne « migrants as messengers » (MAM) L'impact de la communication entre pairs sur les migrants potentiels au Sénégal, 2019

^{xxxi} Ibid